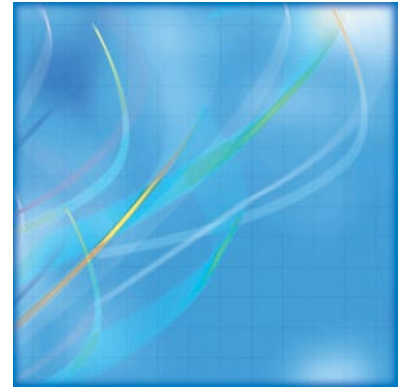




N° 68-514-XIF au catalogue

L'approche intégrée des enquêtes économiques au Canada

2006



Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Division de la statistique des entreprises, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : 1-800-263-1136).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1-800-700-1033
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1-800-889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 68-514-XIF au catalogue est disponible gratuitement. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Publications.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site www.statcan.ca sous À propos de nous > Offrir des services aux Canadiens.



Statistique Canada
Division de la statistique des entreprises

L'approche intégrée des enquêtes économiques au Canada

2006

Par Marie Brodeur, Peter Koumanakos, Jean Leduc, Éric Rancourt et Karen Wilson

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2006

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Novembre 2006

N° 68-514-XIF au catalogue
ISBN : 0-662-72205-1

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is available in english upon request (catalogue no. 68-514-XIE).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Table des matières

Résumé.....	5
1. Introduction.....	7
2. Qu'est-ce que le Système de comptabilité nationale du Canada?	7
2.1 Le système d'enquête et le SCNC	8
3. L'Enquête unifiée auprès des entreprises	10
3.1 Vue d'ensemble : approche intégrée de l'enquête économique	10
3.2 Le rôle de la DSE : orchestrer les clients et partenaires spécialisés	11
4. Le Registre des entreprises.....	12
4.1 La « pierre angulaire » de plus de 90 enquêtes.....	12
4.2 Structure	12
4.3 Le lien avec les enquêtes	14
4.4 Les mécanismes de mise à jour	15
5. Les avantages et réalisations de l'EUE.....	15
5.1 L'actualité	16
5.2 Les bases de données et systèmes centralisés de dépouillement	17
5.3 L'utilisation des données administratives dans les enquêtes-entreprises	17
5.4 La réduction du fardeau de réponse.....	19
6. La collecte et le dépouillement de l'EUE.....	22
6.1 Le plan d'échantillonnage des établissements de l'EUE	22
6.2 Les systèmes de collecte et de dépouillement de l'EUE	22
6.3 La répartition.....	23
6.4 Le programme financier des entreprises.....	24
6.4.1 <i>Le Relevé trimestriel des financiers</i>	25
6.4.2 <i>Les statistiques financières et fiscales annuelles</i>	26
7. L'Enquête sur les sièges sociaux.....	27
8. Conclusion	28
Bibliographie	29
Annexe 1.....	30
Annexe 2.....	33
Annexe A.....	38

Résumé

L'approche utilisée par Statistique Canada pour la collecte et la diffusion de données économiques a évolué depuis plusieurs décennies vers un système de collecte et d'estimation fortement intégré qui alimente le cadre du Système de comptabilité nationale du Canada.

L'élément clé de cette approche a été la création de l'Enquête unifiée auprès des entreprises, qui avait pour objet d'améliorer l'uniformité, la cohérence, l'ampleur et la profondeur des données des enquêtes-entreprises.

L'EUE a atteint cet objectif en regroupant dans un cadre commun un grand nombre d'enquêtes-entreprises annuelles du Canada. Ce cadre comprenait une seule base de sondage, un schéma pour le plan d'échantillonnage, l'harmonisation conceptuelle du contenu des enquêtes, divers moyens d'utiliser les données administratives pertinentes, une collecte intégrée des données, des outils de traitement et d'analyse, et un entrepôt central de données.

L'EUE a été progressivement mise en œuvre depuis 1997, année où un nombre limité d'industries ont participé à un essai pilote. La première EUE complète, qui a été menée pour l'année de référence 1998, comprenait un plus grand nombre d'industries, notamment le secteur du commerce de gros.

À l'heure actuelle, le programme fournit des données annuelles détaillées de nature financière et autre (comme des données sur les produits) pour environ les trois quarts de l'économie canadienne, y compris un grand nombre d'industries de service, le commerce de gros, le commerce de détail, la fabrication, certaines industries du transport et l'aquaculture.

L'EUE est fondée sur plusieurs principes clés sous-jacents, dont les suivants :

- l'utilisation d'une base de données centrale créée et maintenue à Statistique Canada et appelée le Registre des entreprises;
- un plan d'échantillonnage commun et une approche axée sur les entreprises afin de garantir une couverture complète sans double compte;
- des systèmes et méthodes de traitement communs et génériques;
- un entrepôt de données centralisé pour le traitement et l'analyse;
- l'utilisation maximale des données fiscales;
- un questionnaire intégré qui utilise un langage simple ainsi que des variables et des concepts harmonisés;
- la fourniture de données économiques ponctuelles, détaillées et fiables, tout en minimisant le fardeau de réponse.

En 2004, l'EUE comprenait 42 enquêtes-établissements, couvrant 68 000 établissements. Juste un peu plus de la moitié des 42 enquêtes étaient des enquêtes annuelles auprès des manufactures. En outre, le programme EUE a créé une Enquête sur les sièges sociaux, qui couvre environ 85 % des sièges sociaux.

La pierre angulaire de l'EUE est le Registre des entreprises, qui a été élaboré pendant les années 80 dans le cadre d'une initiative plus vaste visant à créer des outils et des cadres

génériques pour la réalisation des enquêtes-entreprises. Il s'agit d'une liste structurée des entreprises qui s'adonnent à la production de biens et de services au Canada.

Le registre couvre tous les secteurs de l'économie : commercial, sans but lucratif, religieux, public ou institutionnel. Il comprend toutes les entreprises constituées en société, avec ou sans employé. Dans le cas des entreprises non constituées en société, le registre comprend toutes les entreprises avec salariés ainsi que les entreprises sans salariés, qui affichent des ventes entraînant des paiements de TPS supérieurs à 30 000 \$.

Au cours des trois dernières années, on a beaucoup fait pour améliorer l'EUE. Mentionnons, parmi ces réalisations, les suivantes :

Ponctualité : Depuis l'année de référence 2003, toutes les enquêtes diffusent des résultats dans les 12 à 15 mois suivant l'année de référence, soit une réduction allant jusqu'à neuf mois par rapport à la norme antérieure.

Systèmes de traitement centralisés : L'un des principaux objectifs était de créer un ensemble d'outils centralisés qui pourraient être utilisés à la fois pour traiter et analyser les données. L'intégralité du système de traitement et les bases de données de l'EUE dans un ensemble intégré d'outils qui ont une présentation uniforme et une méthodologie commune a été l'une des grandes réalisations des deux dernières années.

Utilisation des données fiscales : Dans bien des cas, les données d'enquête sont remplacées par des données fiscales, à la fois selon un plan d'utilisation des données fiscales de remplacement et pour compenser le faible taux de réponse aux enquêtes. Cette initiative a réduit le fardeau de réponse des petites entreprises. Plus de la moitié des entreprises simples auparavant enquêtées ne reçoivent plus de questionnaire EUE.

Fardeau de réponse : L'EUE a pris d'importantes mesures pour réduire le fardeau de réponse imposé aux entreprises. Depuis 2001, les divisions de Statistique Canada ont réduit la longueur de leur questionnaire, qui est généralement passée de 12 à 14 pages à seulement quatre ou cinq. Entre 2000 et 2004, le nombre d'heures requises pour remplir les questionnaires a diminué de 40 % grâce à la combinaison de l'utilisation de données fiscales et de la taille réduite des questionnaires.

Pour ce qui est de l'avenir, l'EUE est encore en voie de transformation. D'autres travaux sont nécessaires pour améliorer certains aspects, comme les détails disponibles pour le Système de comptabilité nationale, la couverture de l'EUE, une plus grande utilisation des données fiscales, une approche de la collecte des données centrée sur les entreprises, et une meilleure compréhension des grandes entreprises et de leurs données.

La plus grande menace à laquelle le programme de la statistique des entreprises est confrontée tient à ce que les répondants sont de plus en plus réticents à fournir des données au moyen de questionnaires d'enquête classiques. Les répondants sont aujourd'hui moins disposés à remplir les nombreux questionnaires distincts qui leur sont envoyés chaque année.

Pour la collecte des données, ils s'attendent à une approche plus coordonnée, plus intégrée et sans double compte, avec la possibilité de répondre par voie électronique dans un environnement convivial. L'EUE doit modifier la façon dont elle interagit avec ces entreprises.

Le défi consiste à coordonner les enquêtes, les activités de collecte et le programme des relations avec les répondants de sorte que l'EUE ne demande des données qu'une seule fois. À cette fin, il faudra acquérir une bonne compréhension de tous les besoins en données et traiter avec les entreprises d'une façon intégrée, plutôt qu'au moyen d'une seule enquête à la fois.

1. Introduction

L'approche utilisée par Statistique Canada pour la collecte et la diffusion de données économiques a évolué depuis plusieurs décennies vers un système de collecte et d'estimation fortement intégré qui alimente le cadre du Système de comptabilité nationale du Canada.

Ce cadre a d'abord été utilisé pendant les années 60, comme outil servant à organiser et à prioriser les enquêtes économiques et les systèmes d'estimation des données au moyen de la norme relative aux comptes nationaux de 1968 des Nations Unies. Il est maintenant fondé sur le SCN de 1993 (Nations Unies et autres 1993).

Le système canadien couvre tous les comptes du SCN de 1993, qui seront décrits dans la prochaine section du document. Il englobe également des mesures et des comptes clés répartis par province ou région. La vaste gamme de variables et de dimensions du SCN ont joué un rôle déterminant dans la conception, les caractéristiques et l'infrastructure de base de la collecte des données et du système d'estimation qui l'alimentent.

Le présent document décrit le cadre utilisé pour concevoir l'enquête et le système de données administratives employé pour l'alimenter. Il décrit ensuite le système de l'Enquête unifiée auprès des entreprises qui sert à recueillir des données aussi bien des enquêtes-établissements que des enquêtes-entreprises employées pour constituer le SCN canadien.

Le document décrit également la base de données centrale qui sert à concevoir et à extraire des échantillons pour l'enquête et l'estimation des données administratives. Il se termine par un aperçu des défis à relever dans l'avenir.

2. Qu'est-ce que le Système de comptabilité nationale du Canada?

Le Système de comptabilité nationale du Canada couvre la plupart des aspects de la norme internationale (SNC de 1993) à divers niveaux de fréquence et de détail (tableau 2.1).

Il existe deux architectures de base dans le SCNC, toutes deux ayant une grande incidence sur la manière dont le système des enquêtes est conçu et maintenu. La première a trait au compte de production qui, au Canada, prend la forme d'un ensemble annuel de tableaux rectangulaires des « ressources » et des « emplois ».

Le tableau des « ressources » mesure la production industrielle (725 groupes de produits) dans 300 industries. Le tableau des « emplois » présente l'utilisation des produits par industrie comme des entrées intermédiaires de la production, ainsi que la demande finale de produits par secteur institutionnel de l'économie. Au Canada, il n'existe que quatre secteurs institutionnels : les ménages et les institutions sans but lucratif qui offrent des services aux ménages; les sociétés; les administrations publiques; et les non-résidents.

Le cadre des ressources et des emplois a compté pour beaucoup dans l'organisation et la conception du système des enquêtes et des estimations, qui porte sur l'économie dans son ensemble sur une année, combinée à des enquêtes et à des données administratives.

Les tableaux des ressources et des emplois fournissent les points de repère annuels du produit intérieur brut (PIB) à l'aide de l'approche de la production ou de l'estimation de la valeur ajoutée par industrie. On l'obtient en soustrayant les entrées intermédiaires de la production industrielle. Pour formuler le compte de production par industrie, il faut recueillir des données au niveau des unités de production, ou le genre d'unités d'activité : l'unité dans l'économie où le processus de production est homogène dans la production d'une sortie principale.

Le tableau de la demande finale de produit par industrie sert de lien entre les comptes de production et la seconde architecture du SCNC, soit la distribution et l'utilisation du revenu, les comptes d'accumulation de capital, les comptes financiers et les comptes du patrimoine par secteur institutionnel.

Au Canada, on estime ces comptes tous les trimestres, 60 jours après le trimestre de référence. Ils sont étalonnés à l'aide des tableaux des ressources et des emplois lorsque les données administratives et les enquêtes annuelles deviennent disponibles, soit de 12 à 15 mois plus tard. Les comptes sont diffusés 12 mois après le trimestre de référence.

Les données employées pour produire les comptes des données provisoires par secteur dépendent largement des données recueillies auprès des institutions de haut niveau du secteur où les décisions relatives aux investissements et à l'épargne sont prises. Pour les entreprises, il s'agit de données regroupées au niveau de l'entreprise.

Le regroupement des comptes de distribution et d'utilisation du revenu (incluant les comptes d'accumulation de capital) donnent deux estimations indépendantes du PIB qu'on obtient en additionnant les revenus de facteurs et en additionnant la demande finale ajustée selon les stocks et les importations. Cela donne le lien entre les tableaux des ressources et des emplois et le système des secteurs institutionnels.

2.1 Le système d'enquête et le SCNC

Pour les trois estimations du PIB à mesurer de manière uniforme, la cartographie exacte de tous les niveaux des unités institutionnelles est une caractéristique principale du système d'enquête économique.

La structure des entreprises à partir du niveau regroupé supérieur jusqu'aux unités de production doit être formulée selon la base de sondage pour assurer l'uniformité entre les enquêtes fondées sur l'entreprise, les enquêtes fondées sur l'établissement et les systèmes d'estimation.

Au Canada, la question se complique étant donné qu'il faut que la structure fournisse de l'information sur l'emplacement géographique des unités de manière à pouvoir estimer des comptes régionaux en tandem avec des estimations au niveau national. Le registre central des entreprises du système d'enquête économique du Canada est traité dans la section 4.

Une autre caractéristique importante de l'utilisation du SCN comme cadre de conception du système d'enquête est la nécessité d'uniformiser les définitions et les détails des variables recueillies. Dans le cas du SCNC, un plan comptable a été établi pour faire correspondre les variables du SCN aux variables comptables standard des entreprises. Cela permet au système d'enquête de recueillir des variables indiquées pour mesurer des agrégats économiques des sorties, de la valeur ajoutée, des revenus et des facteurs des propriétaires, ainsi que des investissements et des dépenses de consommation.

Le plan comptable permet également d'utiliser d'autres données administratives, comme les données de l'impôt sur le revenu, aussi calculées à partir des systèmes comptables d'entreprise pour réduire le fardeau de réponse. Les variables essentielles du système d'enquête, ou les statistiques principales, sont décrites à l'annexe 2.

Se servant du SCNC comme cadre, Statistique Canada a élaboré un système d'enquête unifié qui porte sur l'économie dans son ensemble pour chaque année. La collecte d'enquête et l'utilisation des données administratives reposent sur des définitions communes des variables et une seule base d'entreprises bien élaborée, comportant divers degrés de complexité structurelle.

Tableau 2.1 Statistiques principales		
	Variables clés	Fréquence, détails et emplacement géographique
Comptes de production	<ul style="list-style-type: none"> • produit intérieur brut • production brute de produits et industries • entrées intermédiaires de biens et services • valeur ajoutée par industrie 	<ul style="list-style-type: none"> • tableau annuel des ressources et des emplois • 300 industries • 725 produits • national et provincial
Production de revenu	<ul style="list-style-type: none"> • rémunération des salariés • excédent d'exploitation brut 	<ul style="list-style-type: none"> • annuel par industrie • 300 industries • national et provincial • agrégats nationaux trimestriels pour quatre secteurs institutionnels
Distribution primaire du revenu	<ul style="list-style-type: none"> • revenu du travail • revenu des propriétaires • revenu de la propriété • revenu sectoriel et national brut • revenu disponible sectoriel et national 	<ul style="list-style-type: none"> • agrégats nationaux trimestriels pour quatre secteurs institutionnels • annuel par province, national, secteurs des ménages et des administrations publiques
Distribution secondaire du revenu	<ul style="list-style-type: none"> • revenu sous forme de transfert • dépenses de consommation • transferts payés • revenu disponible net • épargne nette 	<ul style="list-style-type: none"> • agrégats nationaux trimestriels pour quatre secteurs institutionnels • annuel par province, national, secteurs des ménages et des administrations publiques
Comptes d'accumulation de capital	<ul style="list-style-type: none"> • formation brute de capital fixe • transferts de capital • provisions pour consommation de capital • prêt/emprunt net 	<ul style="list-style-type: none"> • agrégats nationaux trimestriels pour quatre secteurs institutionnels • annuel par province et secteur des administrations publiques seulement
Comptes financiers d'accumulation	<ul style="list-style-type: none"> • acquisition d'actifs financiers • création de passifs financiers 	<ul style="list-style-type: none"> • investissement financier net • agrégats nationaux trimestriels pour quatre secteurs institutionnels et 30 sous-secteurs
Autres fluctuations du volume des comptes d'actifs	<ul style="list-style-type: none"> • aucune 	<ul style="list-style-type: none"> • non publié
Comptes du bilan	<ul style="list-style-type: none"> • stock de capital non financier brut et net • situation financière nette • valeur nette nationale/sectorielle 	<ul style="list-style-type: none"> • agrégats nationaux trimestriels pour quatre secteurs institutionnels • annuel pour 30 sous-secteurs

Le système d'enquête comprend un ensemble de 200 enquêtes annuelles conçues pour mesurer toutes les variables des revenus et des dépenses d'exploitation liées au compte de production pour chacune des 300 industries des tableaux des ressources et des emplois.

Ces enquêtes recueillent également des données sur la production, les revenus et l'utilisation intermédiaire des statistiques sur les biens et services par groupe de produits et visent le niveau de l'établissement ou de l'unité de production. Elles sont complétées par une enquête des dépenses d'investissement à l'échelle de l'économie, qui sert à constituer les mouvements des investissements et les estimations sur le stock de capital du SCNC (annexe 1).

3. L'Enquête unifiée auprès des entreprises

3.1 Vue d'ensemble : approche intégrée de l'enquête économique

L'approche intégrée de Statistique Canada relative aux enquêtes économiques a été établie à la fin des années 90. À ce moment, le Bureau a redéfini tout son cadre de réalisation des enquêtes-entreprises annuelles dans le but d'intégrer toutes les enquêtes-entreprises en un seul programme d'enquête principal, soit l'Enquête unifiée auprès des entreprises (EUE).

L'EUE a été créée pour atteindre plusieurs objectifs du Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales (PASEP) (Statistique Canada 1997). Son but général était d'améliorer l'uniformité, la cohérence, l'ampleur et la profondeur des données des enquêtes-entreprises.

L'EUE a été conçue pour recueillir plus de détail sur les produits et les industries à l'échelon provincial qu'il était auparavant possible de le faire, tout en essayant d'éviter les doublons occasionnés par les nombreux questionnaires d'enquête. L'EUE couvre toutes les industries principales au Canada : la fabrication, le commerce de gros, le commerce de détail et les services. Certaines petites industries, comme l'aquaculture et les services de messagerie, font également partie des enquêtes.

L'enquête unifiée couvre plus des deux tiers du revenu brut d'entreprise. Les enquêtes-entreprises de Statistique Canada relèvent de divers secteurs de programme, tels que la statistique du commerce, les services, les transports et la fabrication, qui sont dispersés dans une bonne douzaine de divisions spécialisées.

Vaste programme, l'EUE comprend la collecte des statistiques fondées sur l'entreprise et sur l'établissement. La partie établissement est décrite plus loin dans la présente section et dans les sections 5 et 6. La partie entreprise est traitée dans la section 6.

La Division de la statistique des entreprises (DSE) a été créée comme secteur centralisé chargé de gérer et de coordonner toutes les activités EUE fondées sur l'établissement. Il s'agit d'une approche très intégrée et interdépendante de réalisation des enquêtes-entreprises, auxquelles participent de nombreux partenaires des secteurs des services. Cette division coordonne les travaux de ces divisions partenaires, notamment le registre des entreprises, les services centralisés de collecte, la recherche-développement sur les opérations, les services de méthodologie, les données fiscales et les normes.

La stratégie de l'EUE fait ressortir une approche centralisée qui regroupe de nombreuses activités opérationnelles dans la Division de la statistique des entreprises, ce qui permet aux secteurs spécialisés de se concentrer sur la validation des données, l'analyse et la recherche propre à une spécialité. L'EUE a permis à Statistique Canada d'obtenir un programme de statistiques annuelles bien plus solide que ce qui existait avant le PASEP.

Néanmoins, l'environnement des enquêtes-entreprises en constante évolution nous oblige à apporter d'autres améliorations à nos programmes d'enquête. Ceux-ci doivent tenir compte des nouvelles manières dont les entreprises sont organisées et exploitées dans l'économie mondiale (de nouveaux modèles commerciaux) et des pressions financières à Statistique Canada, ainsi que de l'utilisation et du fardeau de réponse des grandes entreprises. Il devient essentiel d'avoir une approche intégrée (unifiée) des enquêtes-entreprises pour comprendre et régler ces questions.

Les principes de l'EUE comprennent ce qui suit :

- **Base/échantillonnage de couverture** : À l'aide d'une seule base de sondage sans double compte, d'un plan d'échantillonnage commun et d'une approche centrée sur l'entreprise pour garantir la couverture sans double compte de tous les établissements; en insistant sur

les grandes entreprises complexes pour définir les profils et créer les échantillons d'enquête; à l'aide des données fiscales des petites entreprises simples; en élargissant la couverture des enquêtes-entreprises de manière à inclure tous les secteurs de l'économie; et en obtenant des tailles d'échantillon convenant à la production d'estimations provinciales par industrie.

- **Contenu et collecte** : À l'aide d'une terminologie, de classifications et de concepts communs (normes); en éliminant les demandes de données en double grâce à une stratégie centrée sur les entreprises et des questionnaires ayant une présentation uniforme; à l'aide du programme de gestion de portefeuille d'entreprise pour les entreprises les plus importantes; et à l'aide des possibilités de collecte de données électroniques et intégrées.
- **Traitement et après-collecte** : À l'aide de méthodes et de systèmes de dépouillement généraux communs (méthodologies de contrôle et d'imputation communes); à l'aide d'un entrepôt EUE centralisé à des fins de traitement et d'analyse; et en affectant les dépenses du siège social et les réponses d'enquête au niveau de l'entreprise afin de mesurer avec exactitude la valeur ajoutée par industrie à l'aide du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et par province.
- **Sorties** : En fournissant des données économiques ponctuelles, détaillées et fiables; en permettant la production de tableaux d'entrées-sorties provinciaux, tout en imposant un fardeau de réponse minimal; en éliminant l'incohérence entre les données des établissements et celles des entreprises; et en fournissant plus d'analyse grâce à l'entrepôt EUE centralisé.

3.2 Le rôle de la DSE : orchestrer les clients et partenaires spécialisés

Le programme EUE est géré dans un environnement matriciel grâce à un nombre de comités stratégiques et opérationnels. Les divisions partenaires fournissent des services méthodologiques ainsi que des services de développement d'application, de bases de sondage, de normes et de collecte.

Le rôle de la Division de la statistique des entreprises est d'orchestrer en collaboration ce groupe de clients et de partenaires spécialisés. Elle planifie, gère et traite l'EUE afin de remplir les objectifs opérationnels et stratégiques.

La Division est également chargée de fournir des services de base liés à l'EUE en ce qui concerne plusieurs fonctions : l'harmonisation du contenu et la préparation des documents envoyés par la poste; le contrôle de la collecte des données et la gestion du budget; les relations avec les répondants (le règlement des plaintes); le traitement des données recueillies; l'élaboration et la maintenance d'un entrepôt de données EUE centralisé et des outils connexes; ainsi que le contrôle et l'assurance de la qualité globale des données.

Grâce à la Division, les meilleures idées pratiques de tous les gestionnaires d'enquête de l'EUE sont intégrées dans les systèmes standard de l'EUE qu'utilisent toutes les divisions participantes. Le recours à ces systèmes généralisés dans toutes les enquêtes EUE réduit les frais de développement et de maintenance et assure l'amélioration constante et la souplesse du système de dépouillement de l'EUE.

Ces fonctions sont essentielles pour remplir les objectifs de l'EUE et ne sont pas reprises dans d'autres divisions. Outre l'EUE, la Division offre des services de relations avec les répondants pour toutes les enquêtes-entreprises de Statistique Canada, notamment le règlement des plaintes liées aux enquêtes et le programme de gestion de portefeuille d'entreprise pour les grandes entreprises complexes.

De nombreuses enquêtes sont réalisées à l'intérieur d'une base de données de programme. Par conséquent, le maintien d'une base de données polyvalente qui répond aux besoins de chaque enquête est une bonne façon de fournir les bases de chacune d'elles. Cette base de données est le « Registre des entreprises ».

4. Le Registre des entreprises

4.1 La « pierre angulaire » de plus de 90 enquêtes

L'approche canadienne des enquêtes économiques repose sur une base de données centrale développée et maintenue à Statistique Canada, le Registre des entreprises. Le registre (Cuthill 1990) a été conçu dans les années 80 dans le cadre d'une initiative plus large visant à créer des outils et des cadres généraux pour réaliser les enquêtes-entreprises.

Le registre est maintenant la pierre angulaire de plus de 90 enquêtes. Il est géré par la Division du Registre des entreprises, division centrale qui fournit des services aux secteurs de programmes d'enquête. Le registre comprend une série de fichiers, de programmes et de processus qui interfacent avec les entreprises grâce à la définition de profil direct, aux réponses aux enquêtes et à la rétroaction et, indirectement, grâce aux fichiers administratifs tels que les fichiers de données fiscales.

Le registre est une liste d'entreprises qui produisent des biens et des services. On y trouve des entreprises constituées et non constituées en société, sauf certaines petites entités¹. Il inclut tous les secteurs de l'économie canadienne : commercial, sans but lucratif, religieux, public ou institutionnel.

Puisque les entreprises peuvent varier de par leur structure et leur complexité, il faut définir un ensemble de règles standard pour mesurer adéquatement les unités de production. Une fois la structure établie, divers éléments d'information peuvent être maintenus. Le registre comprend l'identification, l'emplacement, l'information sur le contact, l'organisation, la classification (SCIAN) et des renseignements de base, comme le nombre d'employés et le revenu brut d'entreprise.

4.2 Structure

Les principaux concepts employés pour réaliser des enquêtes-entreprises sont le niveau de l'entreprise et celui de l'établissement. À partir de ces niveaux, les entreprises sont classées comme ayant une structure complexe ou simple. Les entreprises complexes sont composées de nombreux établissements exploités dans différentes industries (SCIAN 4).

À l'inverse, les entreprises simples sont celles qui ont un seul établissement ou de nombreux établissements qui participent tous aux mêmes activités (SCIAN 4).

Tableau 4.1 Nombre d'entreprises			
	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Pourcentage du revenu
Entreprises complexes	21,000	115,000	62
Entreprises composées d'un seul établissement		2,240,000	38

1. Sont exclues les entreprises non constituées en société n'ayant aucun employé et dont les ventes taxables sont inférieures à 30 000 \$.

Structure juridique

Pour être créée, une entreprise doit avoir un statut juridique, ce qui implique une structure juridique. Ce genre de structure lui permet de communiquer avec des organismes gouvernementaux, comme l'Agence du revenu du Canada (ARC), qui est l'agence nationale de l'impôt.

Chaque année, les entreprises² doivent communiquer avec l'ARC à l'aide d'un numéro d'entreprise unique pour produire leur déclaration de revenus, déclarer les taxes perçues ainsi que les retenues sur la paye.

Ces comptes rendus de l'ARC sont transférés à Statistique Canada dans le cadre d'ententes et constituent la base des signaux de la mise à jour du Registre des entreprises. La maintenance de la structure juridique se fait dans le registre.

Structure opérationnelle

Les entreprises sont gérées et s'organisent dans leurs activités quotidiennes différemment de leurs opérations juridiques. Leur structure dépend des méthodes de gestion liées à diverses gammes d'activité, ainsi que des pratiques comptables.

Par exemple, une seule entité juridique peut exploiter plusieurs usines et être propriétaire d'entreprises de commerce de gros et de détail. Celles-ci peuvent toutes relever d'une seule entité juridique mais la structure opérationnelle peut être composée de deux unités organisationnelles et de production ou plus.

Habituellement³, pour faire partie du registre, une unité opérationnelle devrait avoir des employés, des matériaux et un gestionnaire et elle devrait être reconnue comme une unité comptable. Le type d'unité comptable est à la base de la structure opérationnelle du Registre des entreprises. Il existe cinq types :

- **Centre d'investissement** : chargé de la comptabilité, fournit les bénéfices et investissements;
- **Centre des profits** : responsable de revenus et de coûts particuliers;
- **Centre de recouvrement des coûts** : responsable du recouvrement de ces coûts en les imputant à d'autres centres en échange des biens et des services fournis;
- **Centre de coût** : unité pour laquelle les coûts sont identifiés à des fins de gestion;
- **Centre de revenus** : responsable de la génération de revenus⁴.

La structure opérationnelle dépend entièrement des cycles commerciaux et des décisions de gestion. Par conséquent, les concepts destinés à la mesure peuvent ne pas correspondre à la structure opérationnelle, d'où la nécessité de définir de manière standard l'entreprise et l'unité de production.

2. Certaines entreprises de travailleurs indépendants ne sont pas tenues d'avoir de NE.

3. Il y a des exceptions, par exemple, une unité opérationnelle pourrait ne pas avoir d'employés directs mais les partager avec d'autres unités.

4. Il peut y avoir certains coûts marginaux.

Structure statistique

À des fins d'échantillonnage, il est extrêmement souhaitable d'avoir des unités homogènes pour obtenir un plan d'échantillonnage efficace. Mais surtout, il est obligatoire de définir les unités standard pour mesurer correctement la production ainsi que les mouvements des biens, des services et des capitaux. Une enquête pourrait recueillir de l'information sur l'emploi, tandis qu'une autre pourrait en recueillir à partir des états financiers.

Tout cela nécessite une définition commune des entreprises. À Statistique Canada, c'est ce qu'on appelle la structure statistique. La structure statistique est une construction fondée sur une série de règles servant à définir et à stocker dans le Registre des entreprises une hiérarchie de structure standard à quatre niveaux pour toutes les entreprises. Le niveau supérieur est l'entreprise, et le niveau inférieur est l'emplacement. Entre les deux, il y a la société et l'établissement.

- **Entreprise** : Niveau le plus élevé de la hiérarchie comprenant un ensemble complet d'états financiers. C'est également le niveau où se fait la maintenance de l'information sur la situation financière internationale. Une entreprise peut avoir une société ou plus.
- **Société** : Niveau de production assez homogène comprenant de l'information sur les bilans et l'état des résultats qui permettent de calculer la marge bénéficiaire et le rendement de l'investissement. Une société peut avoir plus d'un établissement.
- **Établissement** : Niveau le plus homogène en ce qui concerne la production. Il peut fournir de l'information sur la production totale, le coût des matériaux, les services et les salaires et traitements. Un établissement peut avoir un emplacement ou plus.
- **Emplacement** : Unité de production physique unique. L'information disponible a trait à l'emploi.

Dans le contexte des entités de production simples, tous les niveaux sont créés mais ils représentent tous la même unité. Un code d'activité économique du SCIAN est attribué à chacune des unités du niveau inférieur. Des codes du SCIAN sont alors attribués aux niveaux plus élevés selon une règle de dominance.

4.3 Le lien avec les enquêtes

Bien que le Registre des entreprises soit chargé de la maintenance de la base de données centrale, chaque programme d'enquête doit définir ses propres besoins.

Pour chaque cycle (annuel, trimestriel et mensuel) de l'enquête, une extraction du Registre des entreprises est produite et le fichier obtenu constitue la base de sondage. L'échantillon est alors sélectionné et des entités de collecte sont préparées pour les unités faisant partie de l'échantillon. Puisque la structure statistique est un concept de Statistique Canada, il se peut qu'elle ne soit pas toujours directement liée à la structure existante d'une entreprise pouvant fournir l'information demandée.

Par conséquent, il faut établir des modalités de collecte avec les unités déclarantes. Il peut s'agir d'un rapport agrégé pour de nombreuses unités jusqu'à une série de rapports contenant plus de détails qu'il n'en faut. Dans tous les cas, le processus d'attribution est nécessaire pour répartir l'information recueillie dans les unités sélectionnées afin de relier les réponses aux concepts définis par l'enquête.

Tous les renseignements liés à l'accoutumance sont conservés et gérés grâce à des fichiers de contrôle de l'échantillon, ce qui permet aux spécialistes des méthodes d'enquête de contrôler le chevauchement (ou le non-chevauchement) nécessaire entre les enquêtes afin de maintenir des

stratégies de renouvellement de l'échantillon. Par ailleurs, cela fournit les renseignements nécessaires pour réduire et gérer le fardeau de réponse des entreprises.

Enfin, les données d'enquête ayant trait aux changements apportés aux personnes-ressources, à la structure d'entreprise, à la taille et à la présence ou à l'absence d'activité sont alors entrées dans le Registre des entreprises à des fins de mise à jour.

4.4 Les mécanismes de mise à jour

Le Registre des entreprises est mis à jour de façon continue grâce à trois mécanismes. Pour les grandes entreprises complexes, la mise à jour se fait grâce à une définition de profil direct, soit le communiquer avec l'entreprise et établir sa structure et ses points de contact. Il s'agit d'un processus manuel qui est réalisé et maintenu dans la Division du Registre des entreprises.

Pour la plupart des entreprises, les sources des mises à jour sont les fichiers administratifs produits par l'Agence du revenu du Canada. Entre autres obligations juridiques, les entreprises doivent soumettre trois ensembles de renseignements à l'ARC : les déclarations de taxe sur les produits et services (TPS) perçue, de retenues sur la paye des employés et de revenus.

Les fichiers de la TPS et des retenues sur la paye sont obtenus d'un mois à l'autre et constituent les premiers renseignements qui servent à déterminer la présence d'une activité ainsi qu'à déceler les nouvelles entreprises. Les entreprises fournissent également de l'information, comme le nombre d'employés (retenues sur la paye) ou les ventes taxables (TPS), sur la taille de l'entreprise. Les fichiers annuels de l'impôt sur le revenu fournissent une image plus détaillée de chaque entreprise. Dans ce cas, deux fichiers sont disponibles : un pour les entreprises constituées en société (T2) et l'autre pour les entreprises non constituées en société (T1).

Enfin, tous les nouveaux renseignements ou les changements apportés à la structure et à la classification des entreprises sont entrés dans le Registre des entreprises et utilisés pour le mettre à jour. C'est le cas lorsque des entreprises sont contactées pendant une enquête, que ce soit pour établir les modalités de la collecte ou lorsque le moment de la collecte est venu.

5. Les avantages et réalisations de l'EUE

Puisqu'au début du programme EUE, de nombreuses divisions ont joué un rôle important dans la création de l'enquête, la transition vers le nouveau système devait se faire en douceur. Pour y parvenir, les spécifications de la collecte sont demeurées les mêmes pour chaque enquête lorsqu'elle a été instaurée.

Depuis le début des années 2000, beaucoup de choses ont été faites pour améliorer l'EUE. La cible de diffusion des résultats d'enquête en temps opportun dans les 15 mois suivant la fin de l'année de référence a été atteinte pour la plupart des enquêtes EUE à partir de l'année de référence 2001. Cela a éliminé jusqu'à neuf mois par rapport aux normes précédentes.

Le fardeau de réponse a été considérablement réduit grâce à un plan systématique pluriannuel visant à remplacer les données d'enquête par des données fiscales des entreprises simples pour toutes les enquêtes. Cette initiative a réduit les coûts de la collecte d'environ 20 %. En outre, une « fonction de pointage » a servi à prioriser les répondants en défaut et à contrôler les activités de suivi dans la région de collecte centralisée.

Au cours des dernières années, la Division de la statistique des entreprises a mis en œuvre une infrastructure de systèmes entièrement remaniée, intégrant les données fiscales dans le processus EUE et garantissant que toutes les données fiscales sont disponibles de façon systématique pour les enquêtes-entreprises.

L'environnement de traitement a été restructuré à l'aide de BANFF, le nouveau système généralisé de vérification et d'imputation fondé sur SAS de Statistique Canada (Équipe de soutien de BANFF 2005). Cela permet à la division de produire des estimations bien plus tôt dans le cycle d'enquête (avant la fin de la collecte), garantissant une approche plus descendante de la validation des données et permettant de faire plus d'analyses.

Statistique Canada a pu réduire considérablement le fardeau de réponse – et prévoit le réduire davantage – en utilisant encore plus de données fiscales et des questionnaires plus courts à partir du plan comptable (Statistique Canada 2004).

Le plan comptable relie les comptes commerciaux provenant du bilan et de l'état des résultats avec les variables des comptes nationaux. C'est une structure hiérarchique qui repose sur des méthodes et des concepts comptables d'entreprise. Il permet à Statistique Canada d'harmoniser davantage ses demandes de données aux méthodes comptables et de renseignements commerciaux standard.

Le programme de Gestionnaires de portefeuille des entreprises s'est affiné et couvre maintenant la plupart des grandes entreprises au Canada. Une analyse de la cohérence permettant de comparer les données au niveau de l'établissement à celles de l'entreprise a été instaurée pour l'année de référence 2003.

La Division de la statistique des entreprises a également atteint la plupart des objectifs de base de l'EUE, sinon tous. Ces objectifs comprennent le recours à une base de sondage commune; un échantillonnage et une estimation intégrées; des concepts et des définitions communs; l'uniformité de présentation des questionnaires et des documents envoyés par la poste; la collecte commune/générale et des systèmes de dépouillement nécessitant moins de maintenance et des coûts d'aménagement réduits; ainsi qu'une base de données commune grâce à laquelle nous pouvons miser sur notre fonds de données.

La centralisation des fonctions des processus de base et de gestion de l'EUE dans la Division de la statistique des entreprises s'est traduite par la livraison à temps de ces initiatives de manière rentable. L'amélioration continue de ces processus afin d'optimiser tous les aspects de l'EUE est également au cœur du mandat de la division. Les sections suivantes fournissent des détails sur ces réalisations.

5.1 L'actualité

La durée entre la fin de la période de référence et la publication des estimations étaient un réel problème pendant les années de démarrage des enquêtes EUE. L'année pilote des nouvelles enquêtes et la transition ultérieure des enquêtes existantes dans l'EUE s'est étalée sur les années de référence allant de 1997 à 2000.

Toutes les composantes du processus d'enquête ont envenimé le problème : l'élaboration des questionnaires et des applications de collecte, la collecte des données, le traitement et l'analyse des opérations des enquêtes. Toutefois, les principes de l'EUE ont clairement indiqué que l'actualité était la priorité, étant donné que la pertinence des données était importante pour les utilisateurs.

En juin 2001, un groupe d'étude de l'EUE a été constitué afin de régler la question de l'actualité, la Division de la statistique des entreprises assurant le rôle de direction et de coordination. Le groupe d'étude a conçu un plan afin d'améliorer l'actualité de tous les processus d'enquête dans l'EUE. Il a fixé la cible à 15 mois après la période de référence à partir de l'année de référence 2001.

La cible de 15 mois devrait être maintenue pour toutes les années de référence futures et, dans la mesure du possible, il faudrait viser une cible de 12 mois. Depuis l'année de référence 2003, toutes les enquêtes sont diffusées dans les 12 à 15 mois.

5.2 Les bases de données et systèmes centralisés de dépouillement

L'EUE avait pour but principal de créer une série d'outils centralisés qui pourraient servir à traiter et analyser les données. La centralisation de ces services était notamment justifiée par :

- la réduction des coûts d'élaboration afin de s'éloigner des systèmes et approches autonomes, sur mesure;
- l'élaboration de pratiques exemplaires qui peuvent être intégrées dans les outils de traitement et partagées dans le Bureau;
- la centralisation des bases de données pour s'éloigner d'un modèle distribué et adopter la gestion des données à l'échelle du Bureau;
- la création d'un seul point d'accès et de la sécurité centralisée pour toutes les données liées à l'EUE plutôt que de nombreux points d'accès et des niveaux de sécurité multiples/différents;
- la rationalisation du matériel afin de réduire le nombre de serveurs.

Pendant les premières étapes de l'EUE, bon nombre de ces systèmes ont été conçus indépendamment des autres. Cette situation n'était pas tant un choix puisqu'elle découlait de la nécessité de faire fonctionner le système à temps pour respecter le calendrier de production de l'EUE.

L'intégration des bases de données et du système de dépouillement de l'EUE dans une série d'outils intégrés comprenant l'uniformité de présentation et une méthodologie commune est une réalisation importante de la Division de la statistique des entreprises au cours des deux dernières années.

5.3 L'utilisation des données administratives dans les enquêtes-entreprises

De grands progrès ont été réalisés pour élargir l'utilisation des données fiscales. Dans l'EUE, les données d'enquête sont remplacées par des données fiscales dans bien des cas, tant en ce qui concerne le remplacement prévu des données d'enquête par des données fiscales que dans le cas de non-réponse aux enquêtes. Pendant la seule année de référence 2003, 17 000 dossiers fiscaux ont été utilisés à partir d'un échantillon composé de 55 000. Mais surtout, cette initiative a réduit le fardeau de réponse des plus petites entreprises.

Plus de 50 % des entreprises simples qui faisaient déjà parti de l'échantillon ne reçoivent plus de questionnaire EUE. La Division de la statistique des entreprises a également mis en œuvre une infrastructure de système entièrement remaniée. Celle-ci intègre les données fiscales dans le processus et garantit que toutes ces données sont disponibles de manière systématique pour les enquêtes-entreprises.

Les recherches sur les meilleures façons d'utiliser pleinement les données fiscales disponibles afin de réduire davantage le fardeau de réponse se poursuivent. Plusieurs simulations ont été réalisées avec différents taux de remplacement des données d'enquête par des données fiscales pour les entreprises simples. Ces simulations ont clairement démontré qu'il fallait un petit échantillon d'entreprises simples ou des enquêtes sur les caractéristiques pour modéliser l'information non financière.

La stratégie fiscale de l'EUE comprend deux initiatives distinctes. La première est l'utilisation des données fiscales afin d'inclure des estimations pour les plus petites entreprises de la population, soit celles qui représentent de façon cumulative le plus faible pourcentage de revenus totaux.

Pour l'EUE, de 1998 à 2001, un « seuil d'exclusion de Royce-Maranda » de 5 % a été utilisé (Royce-Maranda 1998). Pour l'année de référence 2002, le seuil est passé à 10 %, d'où une réduction de l'échantillon de l'EUE de 4 000 unités.

Le tableau 5.1 illustre la part de la population à tirage nul par rapport à la population totale pour tout le programme EUE de 1997 à 2001. Il ressort de ce tableau que les données de la majorité des entreprises au Canada proviennent des dossiers administratifs.

Tableau 5.1 Population à tirage nul et population totale du programme de l'Enquête unifiée auprès des entreprises					
Année de référence	Nombre d'industries enquêtées	Population à tirage nul	Revenu total – population à tirage nul (en milliards de dollars)	Population totale	Revenu total de l'EUE (en milliards de dollars)
1998	18	181,270	7.2	400,823	485.9
1999	20	411,985	31.3	940,647	891.4
2000	40	301,421	60.1	843,970	1,505.8
2001	42	331,326	73.1	857,968	1,558.8
2002	42	527,720	92.1	898,229	1,610.4
2003	42	566,680	112.9	901,499	1,672.3

La seconde initiative comprend l'obtention des données d'un sous-ensemble d'entreprises provenant des dossiers administratifs plutôt que du processus d'enquête. Cette initiative inclut à la fois une composante « prédéterminée » et le remplacement de la non-réponse.

La composante prédéterminée comprend la présélection des unités de l'échantillon de l'EUE et l'obtention de leurs données administratives plutôt que de leur imposer un questionnaire. La composante de remplacement de la non-réponse comprend l'utilisation des données administratives pour remplacer et calculer les réponses à un questionnaire pour les entreprises en défaut.

Le tableau 5.2 illustre le nombre d'unités de l'échantillon pour lesquelles des données administratives ont été utilisées au lieu de la réponse à l'enquête.

Tableau 5.2 Progression du remplacement fiscal pour l'Enquête unifiée auprès de entreprises, année de référence 2003

Industrie	Nombre d'entreprises simples dans l'échantillon	Cible de remplacement prédéterminée pour l'année pilote	Unités de remplacement fiscal prédéterminées obtenues	Unités obtenues de remplacement fiscal de non-réponse	Unités de remplacement fiscal totales obtenues	
					Unités	Pourcentage de l'échantillon d'entreprises simples
Commerce de distribution	12,199	4,212	3,460	2,488	5,948	49
Industries de service	18,094	6,630	6,150	3,113	9,263	51
Fabrication	10,728	4,652	3,765	2,018	5,783	54
Autres	496	0	0	120	120	24
Total	41,517	15,494	13,375	7,739	21,114	51

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

Nota : Lorsque la réduction de l'échantillon causée par le seuil de Royce-Maranda fixé à 10 % est incluse, le taux effectif de remplacement fiscal pour l'EUE est de 61 % pendant l'année de référence 2003.

5.4 La réduction du fardeau de réponse

Lorsque l'EUE a été conçue dans le cadre de l'initiative du PASEP, on a admis qu'il faudrait améliorer la couverture et la qualité du fardeau de réponse à court et moyen terme.

Après l'enquête pilote pour l'année de référence 1997, des enquêtes sur les industries ont été ajoutées tous les ans, ce qui a culminé par l'inclusion de l'Enquête annuelle des manufactures pour l'année de référence 2000. Le contenu des questionnaires, tiré principalement des exigences du SCN, était ambitieux.

Statistique Canada avait pour principe bien établi de veiller à ce que les variables demandées correspondent aux pratiques de tenue des dossiers du milieu des affaires. Toutefois, en réalité, il n'y avait pas beaucoup de temps pour tester intégralement la cohérence de nos besoins par rapport à la capacité de déclaration des entreprises.

Il n'existait aucun cadre comptable qui soit conforme aux principes établis de comptabilité à partir duquel les divisions spécialisées pouvaient formuler leurs questions d'enquête ou grâce auquel le SCN pouvait exprimer les données dont il avait besoin.

L'utilisation des données fiscales, un principe fondamental du PASEP, n'était en grande partie pas encore possible. Les données fiscales électroniques standardisées commençaient à peine à être disponibles et étaient réputées être non fiables et publiées trop tard pour être d'une quelconque utilité. Selon les lignes directrices Royce-Maranda, les plus petites entreprises représentant la tranche des 5 % inférieure des revenus a cependant été éliminée de l'échantillon et une estimation a été établie grâce aux données fiscales.

Pour les entreprises les plus grandes et les plus complexes, le programme de Gestion du portefeuille des entreprises a été établi afin de gérer les relations et de favoriser la déclaration des données. Cela a été possible grâce à la négociation de modalités de déclaration et à la priorisation des enquêtes avec les clients spécialisés.

La réduction du contenu des questionnaires et le plan comptable

Depuis l'instauration de l'Enquête annuelle des manufactures, des mesures importantes ont été prises pour réduire le fardeau de réponse lié à l'EUE. Confrontées aux difficultés accrues de la collecte et aux mauvais taux de réponse à certaines questions, à partir de l'année de référence 2001, les divisions ont réduit leurs questionnaires, qui comptaient habituellement de 12 à 14 pages pour les ramener à quatre ou cinq pages. Elles l'ont fait en demandant moins de variables et en transposant les instructions détaillées du formulaire sur les guides d'accompagnement.

Bien que la transposition des instructions ne puisse probablement pas réduire le temps nécessaire pour remplir les formulaires, on était d'avis que le questionnaire semblerait bien moins intimidant, ce qui entraînerait un meilleur taux de réponse. Pour l'année de référence 2002, de nombreuses activités ont été mises en place pour régler la question du fardeau de manière plus énergique. Les concepts financiers employés dans les questionnaires EUE et dans les états financiers des données fiscales sont parfois différents.

Le Comité des méthodes et des normes de Statistique Canada a décidé d'intégrer la norme du plan comptable. Le plan comptable a été conçu pour être conforme aux principes établis de comptabilité et pour répondre aux besoins du SCN et des domaines spécialisés. Il a établi une correspondance entre les concepts fiscaux et d'enquête, ce qui a aidé à remplacer les données d'enquête par des données fiscales. Dans certains exemples, les concepts d'enquête ont été adaptés afin de mieux répondre aux besoins des entreprises.

De l'année d'enquête 2000 jusqu'à celle de 2004, le fardeau de réponse attendu, mesuré par le nombre d'heures nécessaires pour remplir les enquêtes, a diminué d'environ 40 % grâce à la combinaison du remplacement fiscal et de la réduction de la taille des questionnaires d'enquête (tableau 5.3). Cette réduction considérable a été un soulagement pour un grand nombre de petites entreprises qui recevaient auparavant les questionnaires EUE.

Tableau 5.3 Réduction des heures consacrées au fardeau de réponse pour l'Enquête unifiée auprès des entreprises					
Regroupement des enquêtes par industrie	2000	2001	2002	2003	2004
Services	22,478	26,026	18,010	24,750	12,410
Commerce	43,253	38,852	27,696	21,500	19,669
EAM	49,044	51,221	53,704	40,125	39,148
Autres	2,270	2,701	1,939	2,000	763
Total de l'EUE	117,045	118,800	101,349	88,375	71,990

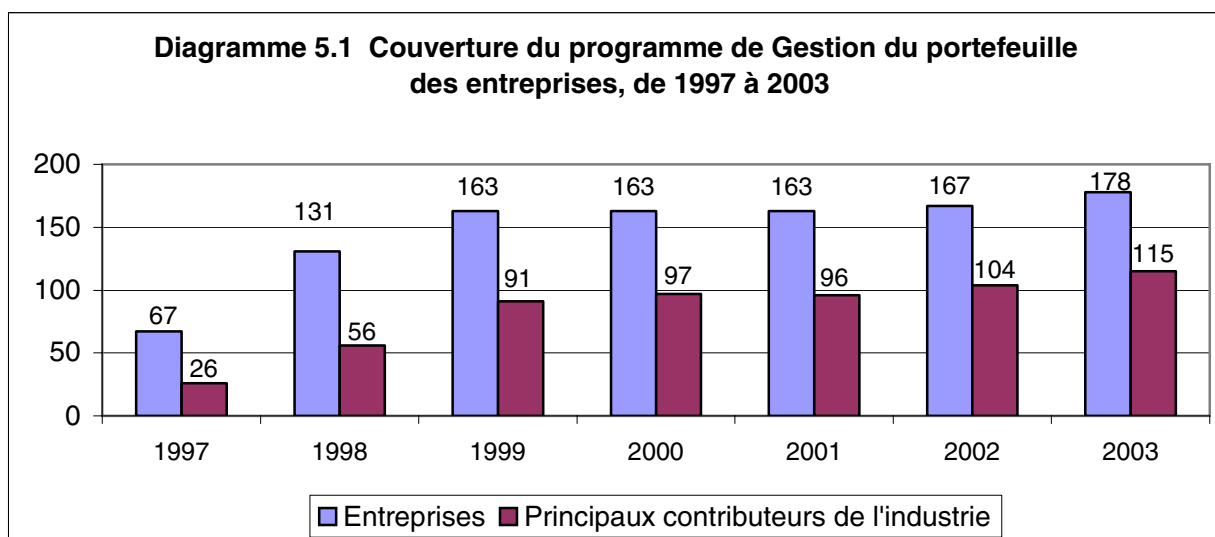
La couverture accrue du GPE

L'EUE possède un Programme de gestion du portefeuille d'entreprise (GPE) qui s'occupe de la gestion de réponse et de l'analyse de cohérence pour les grandes entreprises. Le GPE a permis d'améliorer la réponse, l'actualité et la qualité des données d'enquête. Une bonne partie de cette réussite est attribuable à la réduction du fardeau imposé aux entreprises du programme de GPE.

On y est parvenu en rationalisant les modalités de déclaration ainsi qu'en élaborant et en utilisant abondamment des chiffriers électroniques adaptés aux registres comptables des sociétés et correspondant aux questionnaires des enquêtes-entreprises.

Les divisions spécialisées continuent de renvoyer les entreprises au programme de Gestion du portefeuille des entreprises afin de régler les problèmes. La Division de la statistique des entreprises s'est également associée à ces divisions afin d'instaurer une forme de programme de Gestion du portefeuille des entreprises pour des divisions individuelles.

Les objectifs consistent à élargir la couverture de traitement du programme de GPE sans augmenter les ressources et à donner aux gestionnaires spécialisés de l'expérience dans des transactions avec les grandes entreprises complexes. Les programmes spécialisés devraient être responsables d'un petit nombre d'entreprises et s'attacher au maintien des relations et non à la création de relations. Le programme de Gestion du portefeuille des entreprises devrait continuer d'assurer la coordination et d'apporter du soutien.



Reconnaissant l'importance accrue des grandes entreprises, le programme de Gestion du portefeuille des entreprises continue d'inciter les divisions spécialisées à traiter les répondants comme des clients. Le but est de créer un point de vue centré sur ces grandes entreprises et de transmettre le renseignement des entreprises au personnel de Statistique Canada.

La Division de la statistique des entreprises travaille maintenant à la meilleure intégration de ses relations avec les répondants et des programmes de GPE afin de trouver des manières innovatrices de traiter avec plus de grandes entreprises. Parce que le nombre d'entreprises couvertes s'est accru et que les connaissances que nous avons sur ces répondants importants se sont améliorées, nous pouvons accroître les taux de réponse et la qualité des données.

En même temps, la division envisage de regrouper les profilers du Registre des entreprises et les programmes de Gestion du portefeuille des entreprises dans le cadre des dernières initiatives de rationalisation stratégique.

6. La collecte et le dépouillement de l'EUE

Avant la collecte, les échantillons doivent être sélectionnés. Puisque la partie établissement de l'EUE est générale, le plan d'échantillonnage des établissements de l'EUE est présenté de façon globale. La contrepartie entreprise est alors présentée dans les enquêtes financières respectives.

6.1 Le plan d'échantillonnage des établissements de l'EUE

Le point de départ du plan d'échantillonnage de l'EUE est la production d'un fichier de l'univers de l'enquête à partir du Registre des entreprises au moment de l'échantillonnage. Premièrement, la base de sondage est stratifiée par classification du SCIAN à quatre chiffres et par province. À partir de cette base, les petits établissements représentant au total 10 % ou moins des revenus de chaque strate ne sont pas pris en compte dans l'échantillon. Ce sont des unités « à tirage nul ». Le fait de ne pas sonder ces petites unités a le double avantage de réduire le fardeau de réponse des petites entreprises et d'accroître l'efficacité du plan d'échantillonnage.

Pour le reste des unités, la population, bien que tronquée, est toujours asymétrique. La strate est essentiellement divisée en une partie recensement pour les grandes unités (à tirage complet) et une partie enquête (à tirage partiel) pour les autres. La limite entre les deux groupes et la taille de l'échantillon attribuée sont déterminées de façon optimale afin d'obtenir les niveaux de qualité désirés pour le budget disponible (63 000 établissements en 2004).

À la partie « à tirage complet » s'ajoutent également certaines unités importantes qui sont retenues par les spécialistes. Enfin, la partie « à tirage partiel » est divisée à nouveau en deux strates selon la taille. Pour la partie à tirage partiel, on obtient l'échantillonnage au moyen d'une simple sélection aléatoire, sans remplacement, dans chaque strate.

Actuellement, la partie à tirage nul est estimée à l'aide des données fiscales. La partie à tirage partiel provient en partie des établissements enquêtés et en partie des données fiscales. En fait, environ 50 % de chaque strate à tirage partiel est enquêté. Pour l'autre moitié, les données fiscales sont employées au lieu des données d'enquête pour les variables financières. L'estimation de la partie à tirage complet provient entièrement des données d'enquête.

6.2 Les systèmes de collecte et de dépouillement de l'EUE

Comme nous l'avons vu dans la section 5, les systèmes de dépouillement centralisés de l'EUE constituent l'un de ses avantages. Actuellement, la série d'outils comprend les suivants :

- **L'Outil d'analyse de recherche et de suivi d'enquête unifié** : L'OARS-U est un outil analytique sur le Web, exploité sur SAS, qui fournit aux analystes et aux gestionnaires d'enquête l'accès à toutes les données contenues dans l'entrepôt de données de l'EUE. L'OARS-U offre aux analystes des fonctions d'extraction de données, d'interrogation et de création de rapports. En outre, il permet aux analystes d'avoir accès à toutes les métadonnées de l'EUE et à des images balayées de l'EUE. Actuellement, il y a plus de 512 utilisateurs de l'OARS-U dans 24 divisions de Statistique Canada.
- **La Fonction de révision, d'imputation et de correction** : La FRIC est un outil de correction et d'analyse en Visual Basic qui permet aux analystes de produire des « estimations éclair » dans les dimensions industrielles (SCIAN) et géographiques (GEO) et de consulter les microdonnées afin d'examiner les contributeurs principaux et les valeurs aberrantes. La FRIC permet aux analystes de corriger les erreurs de saisie, de traitement

ou de réponse au niveau des microdonnées. La FRIC comprend une série de modifications pour garantir l'uniformité après que les analystes ont apporté des changements aux microdonnées. Il y a actuellement plus de 175 utilisateurs de la FRIC dans sept divisions de Statistique Canada.

- **Le contrôle et l'imputation** : Système de contrôle et d'imputation par lot sur le Web, exploité sur SAS, à l'aide des systèmes généralisés de Statistique Canada. Au cours de la dernière année, la Division de la statistique des entreprises a converti son système de contrôle et d'imputation du SGVI à BANFF (le système d'imputation généralisé remanié de la Division du développement de systèmes et de la Division des méthodes d'enquêtes auprès des entreprises). Le système de contrôle et d'imputation de l'EUE utilise des fonctions généralisées telles que la localisation des erreurs, la fonction déterministe, le donneur, la répartition au prorata et l'estimation. Toutes les enquêtes EUE passent par ce système.
- **Répartition/estimation** : Système sur le Web, exploité sur SAS, utilisé pour répartir les données d'enquête de l'unité de collecte à l'établissement statistique ou à l'emplacement. Par ailleurs, la Division des méthodes d'enquêtes auprès des entreprises a conçu un module d'estimation des enquêtes que la Division de la statistique des entreprises a intégré dans le système de dépouillement. Le module d'estimation calcule le poids d'enquête final, les coefficients de variation, les taux de réponse et les fractions d'imputation. Toutes les enquêtes EUE passent également par ce système.
- **Le Système des métadonnées et des questionnaire intégrés** : Le SMQI est une application en Visual Basic qui stocke la majorité des métadonnées de l'EUE (descripteurs de cellules, formats et ensembles de codes). C'est également l'outil que les gestionnaires d'enquête emploient pour entrer les modifications apportées à la saisie des données et les spécifications des sorties. L'outil est en pleine évolution et en voie de devenir l'entrepôt de toutes les métadonnées liées à l'EUE. Actuellement, il y a 162 utilisateurs du SMQI dans sept divisions de Statistique Canada.
- **Le système d'information pour les gestionnaires de portefeuille d'entreprise** : SIGPE est une application en Visual Basic qui permet aux gestionnaires d'enquête de contrôler les interactions entre les gestionnaires des répondants clés et les grandes entreprises du Canada. Le système permet aux gestionnaires d'examiner les modalités de déclaration, les taux de réponse, les commentaires de GPE et d'autres renseignements pertinents. Il y a actuellement 160 utilisateurs du SIGPE des 17 divisions.

6.3 Répartition

Tel que décrit dans la section 6.1, même si l'EUE s'intéresse à l'enquête des unités (établissements) selon la structure statistique, il faut établir des modalités de collecte avec les entreprises. En fait, les entreprises ne tiennent pas nécessairement leurs livres exactement de la manière que nous le croyons.

Par conséquent, il faut que Statistique Canada et les entreprises négocient pour déterminer l'unité déclarante (unité de collecte) qui convient le mieux. Ensuite, un questionnaire est envoyé à chaque unité de collecte, qui peut représenter toute collecte de l'établissement. Une fois que les résultats de l'enquête sont revenus, un processus de répartition est enclenché pour fournir de l'information au niveau de l'établissement.

Un processus de répartition essaie alors de trouver la part de chaque établissement dans l'entreprise, principalement selon le revenu mais également, dans certains cas, selon les dépenses, les salaires et traitements et l'amortissement.

Premièrement, l'historique de l'EUE pour l'entreprise est pris en compte. Si la structure est semblable, la part de chaque établissement de l'année précédente est utilisée et appliquée aux données au niveau du questionnaire. Autrement, ou s'ils ne sont pas disponibles, les renseignements des fichiers de données fiscales sont utilisés. Une fois encore, le processus est semblable mais la part n'est disponible que pour la répartition provinciale.

Enfin, le revenu brut d'entreprise disponible dans le Registre des entreprises est utilisé. Selon les enquêtes sur ces données, la répartition du revenu et les trois autres variables sont produites et combinées pour obtenir la répartition au niveau de l'établissement⁵ pour chaque entreprise.

6.4 Le programme financier des entreprises

Par définition, le processus de collecte des données d'une enquête fondée sur l'établissement se fait à un niveau structurel différent de celui du même processus d'une enquête fondée sur l'entreprise. Par exemple, les deux genres d'enquête peuvent demander de l'information sur les revenus, certaines dépenses et les bénéfices d'exploitation.

Toutefois, le rapport d'entreprise fournit des données regroupées tandis que les données d'enquête de l'établissement se rapprochent davantage des résultats de l'unité de production de l'entreprise. Malgré cette différence, il devrait être possible de regrouper les données obtenues à partir des deux processus.

Pour que des comparaisons soient possibles, les deux enquêtes doivent travailler à partir de la même base d'enquête-source, un seul registre des entreprises, qui fournit toute l'information sur la structure statistique de l'entreprise. À cet effet, la base des enquêtes-établissements annuelles et celle des statistiques financières fiscales annuelles sont tirées le même jour de la fin du mois d'octobre précédant l'année de référence.

Pour le processus de rapprochement, nous devons également avoir les données de tous les établissements d'une entreprise enquêtée. Enfin, nous avons besoin des données sur les opérations entre sociétés affiliées au Canada⁶ afin de les éliminer. Ce rapprochement est important puisque les deux genres d'enquêtes (infra-annuelle et annuelle) sont des composantes de base importantes du SCNC et qu'ils doivent être conséquents.

Le mandat du programme des statistiques financières des entreprises consiste à observer la taille, la structure financière, la situation financière et le rendement du secteur des entreprises au Canada. Il englobe toutes les entreprises constituées en société et inclut une enquête directe auprès de toutes les entreprises complexes dont les revenus ou l'actif sont de 250 millions de dollars ou plus⁷. Il recueille de l'information sur le bilan consolidé, l'état des résultats et l'imposition des sociétés. Le programme comprend deux processus d'enquête : Le relevé trimestriel sur les états financiers (RTEF) et sa contrepartie annuelle, les statistiques financières et fiscales annuelles (SFFA).

Le programme des statistiques financières des entreprises fait partie du programme EUE. L'un de ses buts est de comprendre les liens qui existent entre une entreprise et ses unités de production (établissements) en reliant et en rapprochant les données recueillies aux deux niveaux. Bien que la plupart des enquêtes finales soient réalisées au niveau de l'établissement, le programme des statistiques financières des entreprises se situe au niveau regroupé le plus élevé – le niveau de l'entreprise.

5. En fait, seule la répartition du SCIAN 4 par province est produite.

6. Par exemple, l'Enquête sur les statistiques financières des entreprises recueille les revenus d'exploitation consolidés, le montant des ventes à des sociétés affiliées canadiennes étant éliminé.

7. Le seuil de l'actif est de 500 millions de dollars ou plus pour les sociétés de gestion et de fonds.

6.4.1 Le Relevé trimestriel des états financiers

Le Relevé trimestriel des états financiers recueille de l'information sur le bilan consolidé de l'entreprise et l'état de ses résultats, l'état de l'évolution de la situation financière⁸, les tendances financières, les taux de rendement et certains autres ratios de rendement financier pour les secteurs financiers et non financiers de l'économie canadienne.

Les objectifs et utilisations

L'objectif premier des statistiques financières trimestrielles est de mesurer la situation financière et le rendement des entreprises constituées en société (financières et non financières) au Canada par regroupement industriel. Ces renseignements sont une source d'information essentielle à la mesure des bénéfices des sociétés et des provisions pour consommation de capital du SCNC.

L'enquête fournit également des renseignements sur les avoirs financiers et les opérations financières dans les comptes sectoriels du SCNC. Les données d'enquête trimestrielles sont combinées à d'autres renseignements pour les entreprises et d'autres secteurs afin de produire des comptes complets à l'échelle de l'économie, qui illustrent la création et la répartition du patrimoine, ainsi que le financement de l'activité économique.

En outre, le mouvement des fonds et les positions courantes entre les résidents canadiens et les non résidents sont respectivement mesurés dans la « balance des paiements internationaux du Canada » et dans le « bilan des investissements internationaux du Canada ». Les deux séries utilisent les données d'enquête trimestrielles pour mesurer l'activité financière des entreprises auprès des non-résidents.

Les concepts et définitions trimestriels, pour la majeure partie, reposent sur les lignes directrices des principes établis de comptabilité, alors que les données du SCNC reposent sur les lignes directrices du SCN de 1993. Par conséquent, les données du Relevé trimestriel des états financiers doivent être ajustées de manière à s'harmoniser aux concepts du SCN de 1993 avant d'être utilisées par le SCNC.

Le RTEF couvre plus d'un million d'entreprises

L'univers du Relevé trimestriel des états financiers englobe plus d'un million d'entreprises. Sa population provient chaque trimestre du Registre des entreprises de Statistique Canada. Elle englobe pratiquement toutes les industries, sauf les entreprises publiques et les sociétés sans but lucratif.

Sa population se divise en trois strates distinctes⁹. Les grandes entreprises sont incluses dans la strate « à tirage complet », tandis que celles de taille moyenne font partie de la strate « à tirage partiel ». Dans ces deux strates, environ 5 500 entreprises sont sélectionnées tous les trimestres et enquêtées directement.

Les plus petites entreprises ne font pas partie de l'échantillon. Les données de la partie « à tirage nul » sont plutôt estimées en appliquant un modèle statistique reposant sur les estimations de la population enquêtée et d'autres paramètres. Bien que les strates à tirage complet et à tirage partiel

8. Les données sur l'état de la situation financière ne sont pas recueillies directement mais découlent des autres renseignements recueillis.

9. Les limites inférieures des strates à tirage complet sont calculées pendant la sélection de l'échantillon mais ne peuvent être inférieures à 250 millions de dollars pour l'actif ou les revenus (sauf les sociétés de gestion et de fonds). La strate à tirage nul comprend généralement les entreprises dont les revenus sont inférieurs à 15 millions de dollars et l'actif est de moins de 10 millions de dollars.

n'incluent que 2 % des entreprises, cette partie de l'enquête représente la vaste majorité de l'actif (86 %) et plus des deux tiers des revenus (70 %).

Les données du RTEF sont étalonnées tous les ans avec les résultats les plus récents des SFFA. La partie enquête et la partie à tirage nul de l'univers sont étalonnées séparément. Les données trimestrielles sont publiées environ 60 jours après la période de référence.

6.4.2 Les statistiques financières et fiscales annuelles

Les statistiques financières et fiscales annuelles constituent également un programme fondé sur l'entreprise, qui compile et produit de l'information sur le bilan et l'état des résultats des entreprises ainsi que plusieurs ratios de rendement financier. Cette information fournit plus de données détaillées sur l'industrie que le RTEF.

Par ailleurs, les SFFA comprennent de l'information fiscale sur les entreprises, qui n'est pas disponible dans l'enquête trimestrielle. Les renseignements fiscaux comprennent le rapprochement entre le profit comptable et le revenu imposable, plus les taxes et impôts à payer aux gouvernements fédéral et provinciaux.

Les objectifs et utilisations des SFFA

L'objectif de la série annuelle est de couvrir l'activité commerciale à l'intérieur d'une période de référence civile¹⁰. Les données produites à l'aide des statistiques financières et fiscales annuelles sont utilisées par le SCNC pour prévoir les bénéfices des sociétés, les taxes, les impôts et d'autres éléments. Elles sont aussi utilisées dans les comptes des flux financiers et les comptes du bilan national afin d'établir des repères en matière de stock d'actif et de passif financier, ainsi que les flux d'emprunt et de financement pour les secteurs financiers et non financiers.

Les données des SFFA servent également à produire les indicateurs de rendement financier pour les entreprises canadiennes, qui sont une source de ratios financiers clés par industrie. Les indicateurs sont conçus comme des repères en matière de rendement financier pour faire des comparaisons avec chaque entreprise et industrie. Ils permettent aux entreprises de se situer exactement dans leur groupe d'homologues.

La couverture des SFFA

Les statistiques financières et fiscales annuelles couvrent toutes les entreprises constituées en société au Canada, y compris les entreprises publiques¹¹. Toutefois, elles excluent la gestion de sociétés et d'entreprises, les fonds et d'autres véhicules financiers, ainsi que l'administration publique¹². Par ailleurs, elles incluent les entreprises sans but lucratif qui sont considérées faire partie du secteur des entreprises constituées en société.

Comme pour l'enquête trimestrielle, la base annuelle des statistiques financières et fiscales annuelles est le Registre des entreprises. Cette base est produite une fois l'an et est utilisée par tous les programmes d'enquêtes EUE (fondées sur l'entreprise ou l'établissement). L'univers des

10. Les données administratives de l'Agence du revenu du Canada reposent sur les fichiers de données financières de l'exercice qui s'est terminé pendant l'exercice civil. Les données sont donc estimées à partir d'une combinaison de l'exercice civil (RTEF) et de l'exercice financier (Index général des renseignements financiers), qui peuvent ne pas coïncider directement avec l'exercice civil.

11. Les données annuelles des entreprises publiques sont recueillies et obtenues auprès de la Division des institutions publiques de Statistique Canada.

12. Les données sur la gestion de sociétés et d'entreprises, les fonds et d'autres véhicules financiers sont disponibles tous les trimestres dans le RTEF, tandis que les données sur l'administration publique sont produites et publiées par la Division des institutions publiques.

SFFA comprend près de 1,2 million d'entreprises. Les trois sources de données sont combinées pour former un recensement de toutes les unités incluses dans la population.

Premièrement, les réponses des unités de l'échantillon dans l'enquête trimestrielle sont annualisées et incluses dans le fichier annuel. Deuxièmement, la Division des institutions publiques de Statistique Canada fournit les données des entreprises publiques fédérales et provinciales. Enfin, toutes les unités qui restent dans la population sont estimées à l'aide des données administratives sur l'imposition des sociétés recueillies par l'Agence du revenu du Canada grâce à son Index général des renseignements financiers (IGRF)¹³.

Le Relevé trimestriel des états financiers et les données des entreprises publiques sont recueillies au niveau de l'entreprise. Toutefois, puisque les exigences en matière de production de la déclaration de revenu des sociétés de l'ARC ne précisent pas que les données doivent être déclarées au niveau de l'entreprise consolidée, les données de l'IGRF sont préparées au niveau d'une seule entité juridique. Les données des entités juridiques appartenant à une famille d'entreprises juridiques multiples sont simplement agrégées au niveau de l'entreprise. Les données financières et fiscales annuelles sont publiées 14 mois après l'année de référence.

7. L'Enquête sur les sièges sociaux

Dans le cadre du programme EUE, l'Enquête sur les sièges sociaux et les autres unités de soutien à l'entreprise a été établie pour l'année de référence 1998, comme résultat direct du PASEP. Le programme EUE réalise une enquête auprès des entreprises fondées sur l'établissement, conformément au SCIAN, sauf pour l'Enquête sur les sièges sociaux qui mesure le soutien à l'entreprise ou l'activité auxiliaire par emplacement géographique. Sa nature exceptionnelle tient dans l'importance qui est accordée à l'estimation du PIB dans le SCN.

Dans l'environnement de marché canadien, à des fins de classification et de mesure, l'entreprise peut être catégorisée en activités techniques et de soutien. Ces dernières activités découlent de la production de biens et de services à des fins de production ou de vente à d'autres entités économiques, qu'il s'agisse d'autres entreprises, de consommateurs, de gouvernements ou de résidents à l'étranger.

Par définition, l'activité auxiliaire d'une entreprise appuie directement l'activité technique, soit principalement, soit accessoirement, entraînant des services utilisés par l'entreprise; son but n'est pas d'être utilisée à l'extérieur de l'entreprise. En général, l'activité de soutien est petite par rapport à l'activité technique.

Par conséquent, aux fins du SCN, pour mesurer le PIB en entier et sans double compte, il faut connaître la production économique des activités techniques et de soutien de toutes les entreprises. Pratiquement toutes les enquêtes EUE mesurent les activités techniques, qui sont en fait des opérations économiques interentreprises, c'est-à-dire à l'extérieur de l'entreprise. La seule exception est l'Enquête sur les sièges sociaux qui, à son tour, mesure les activités de soutien qui sont infra-entreprises, c'est-à-dire des entités techniques de la même entreprise.

Voici des exemples d'activités de soutien à l'entreprise : les sièges sociaux qui peuvent être internationaux, nationaux ou régionaux; les centres de distribution de transport intégrés ou pour son propre compte; et d'autres services directement internes à l'entreprise et qui appuient l'activité de production. Les sièges sociaux peuvent fournir des fonctions centralisées qui sont importantes pour l'entreprise et qui comprennent la vente, l'achat, les comptes, l'informatique, les investissements et la maintenance.

13. L'IGRF fait partie des documents à produire lorsque des sociétés soumettent leur déclaration annuelle de revenus de société à l'Agence du revenu du Canada.

Par ailleurs, ils peuvent assurer la gestion de l'activité technique, fournir des services d'achat au nom des unités techniques, déterminer la stratégie d'entreprise, acheter et vendre des entités juridiques et faire de la gestion financière, c'est-à-dire gérer des investissements et des portefeuilles. L'activité des sièges sociaux est courante dans les grandes entreprises complexes mais elle l'est moins dans les petites entreprises simples.

La sélection d'unités de l'échantillon pour l'Enquête sur les sièges sociaux, comme pour toutes les autres enquêtes EUE, se fait à partir du Registre des entreprises. Elle détermine les unités d'activité de soutien au niveau de l'emplacement et l'activité technique au niveau de l'établissement, de la hiérarchie statistique de l'entreprise.

Si l'entreprise compte au moins une unité d'établissement technique faisant partie de l'échantillon d'une enquête EUE, l'unité de soutien (ou les unités, puisque les entreprises peuvent avoir plusieurs sièges sociaux) de l'entreprise fait partie de l'échantillon de l'Enquête sur les sièges sociaux. Le code du SCIAN attribué au niveau de l'emplacement pour le soutien représente l'activité industrielle réelle de l'unité.

Une fois que les données financières ont été recueillies grâce à l'Enquête sur les sièges sociaux, elles sont vérifiées manuellement à des fins de cohérence avec toutes les autres données fondées sur l'établissement de l'EUE pour chaque entreprise. Cela assure l'intégralité de données et évite tout doublement entre les unités techniques et les unités de soutien d'une entreprise donnée.

Ensuite, les revenus et dépenses sont attribués des unités de soutien aux unités techniques de l'entreprise. L'attribution de ces variables financières repose sur le ratio des salaires et traitements de chaque unité technique par rapport à l'agrégat des salaires et traitements de l'entreprise.

Grâce à cette méthode, la sortie des activités de soutien dans une entreprise donnée est comptabilisée et distribuée à l'activité de production technique. Il est important de noter que la correction des revenus et dépenses au niveau de l'entreprise se fait uniquement dans le contexte du SCN pour calculer le PIB. Tout spécialement, aucune correction ne s'applique aux estimations d'enquêtes fondées sur le SCIAN qui sont données par définition. Celles-ci sont considérées être de pures enquêtes fondées sur l'établissement.

Actuellement, l'Enquête sur les sièges sociaux couvre la majeure partie de l'univers des entreprises, comme c'est le cas du programme EUE. Toutefois, elle ne couvre pas l'ensemble du secteur des entreprises. Tout spécialement, les secteurs de l'énergie et des télécommunications ne font pas partie de l'EUE. Néanmoins, on envisage maintenant d'élargir la couverture de l'Enquête sur les sièges sociaux à toute l'économie.

Cette étude se fait le complément et dépend en grande partie d'un projet important à Statistique Canada qui vise à remanier le Registre des entreprises. Du point de vue méthodologique, l'Enquête sur les sièges sociaux est un recensement de toutes les activités de soutien. Dans le futur contexte élargi de l'enquête, des recherches sont réalisées afin de créer un échantillon, comme pour toutes les autres enquêtes EUE qui nécessitent une stratification (sélection de l'échantillon) et des méthodes d'estimation (pondération).

8. Conclusion

Malgré toutes ses réalisations, l'EUE n'a pas encore atteint l'âge de la maturité. Elle subit toujours des transformations et a besoin d'ajustements et d'améliorations.

Tous les objectifs de l'EUE n'ont pas été pleinement réalisés. La Division de la statistique des entreprises a fait de grands pas en vue d'atteindre bon nombre d'entre eux, comme la base de données et l'échantillonnage centralisés, les systèmes communs, le dépôt central des données, la meilleure actualité et des relations coordonnées avec les répondants.

Or, il reste des choses à faire dans plusieurs domaines, comme les détails disponibles pour le SCN, la couverture de l'EUE, la plus grande utilisation des données fiscales, une approche centrée sur l'entreprise pour la collecte des données et une meilleure compréhension des grandes entreprises et de leurs données.

Tout en cherchant à relever ces défis, l'EUE continuera d'adapter son organisation et ses services, au besoin, afin de répondre aux priorités et aux exigences du programme des enquêtes-entreprises du Bureau.

La plus grande menace auquel le programme de la statistique des entreprises est confronté est l'hésitation croissante des répondants à fournir des données au moyen de nos questionnaires d'enquête conventionnels. Ils sont maintenant moins disposés à remplir les nombreuses demandes d'enquête distinctes que nous leur envoyons chaque année. Cela nécessite un changement dans la façon dont nous interagissons avec ces entreprises.

Les répondants s'attendent à une approche plus coordonnée, intégrée et sans double compte de la collecte des données, avec la possibilité de répondre de façon électronique dans un environnement convivial. Nous devons comprendre tous nos besoins en données et traiter avec les sociétés de façon intégrée (du point de vue des entreprises) au lieu d'une enquête à la fois.

Notre défi consiste à transformer nos enquêtes, nos activités de collecte et notre programme de relations avec les répondants afin d'interagir avec les entreprises d'une manière qui ait du sens pour elles et pour nous.

Bibliographie

1. Équipe de soutien de Banff (2006). "Description des fonctions du système Banff pour la vérification et l'imputation." *Rapport technique de la Section de l'Assurance de la qualité et Systèmes généralisés*. Statistique Canada.
2. Cuthill, I. 1990. "*The Statistics Canada Business Register*". Direction de l'informatique. Statistique Canada. Révisé 1997. (en anglais seulement)
3. Royce, D. et F. Maranda. 1998. *Groupe de travail sur l'acquisition des données auprès des entreprises*. Statistique Canada.
4. Statistique Canada. 1997. *Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales*. N° de catalogue 68N0003XPF.
5. Statistique Canada. 2004. *Plan comptable de Statistique Canada*.
6. Nations Unies, Commission des Communautés européennes, Fonds monétaire international, Organisation de coopération et de développement économiques et la Banque mondiale, *Système de comptabilité nationale 1993*. SER.F/Rev.4, New York, Nations Unies.

Annexe 1

Enquête sur les dépenses en immobilisations

Le mandat de l'Enquête sur les dépenses en immobilisations (EDI) est de mesurer les intentions annuelles et les dépenses en immobilisations réalisées. L'enquête fournit, pour une année civile, une série d'estimations annuelles des investissements ou des dépenses en capital fixe au Canada. Le capital fixe est l'actif produit qui est utilisé dans le processus de production économique, en général pendant plusieurs années.

L'enquête comprend deux cycles. Au printemps, un questionnaire est envoyé aux répondants avec des questions sur les investissements de l'année précédente (données réelles). À l'automne, notre questionnaire comprend deux parties : la première contient des questions pour l'année qui vient de se terminer (données provisoires), la seconde porte sur les données de l'année à venir (données sur les intentions). Il s'agit de la seule enquête principale de Statistique Canada ayant trait à une période postérieure à sa date de diffusion.

L'Enquête sur les dépenses en immobilisations est une enquête unifiée auprès des entreprises et, en tant que telle, elle a les mêmes concepts et la même méthodologie que le reste des enquêtes EUE. Elle est fondée sur l'établissement et la sélection de son échantillon est coordonnée avec le programme EUE.

Le principal extrait du programme EDI est la publication intitulée *Investissements privés et publics au Canada, perspective. Dépenses en immobilisations par type d'actif et Investissements, étrangers et nationaux au Canada* sont d'autres publications.

Toutes les données de ces publications sont stockées dans le CANSIM (Système canadien d'information socioéconomique).

Les objectifs et utilisations de l'EDI

L'objet de l'enquête est de recueillir des mesures exactes et ponctuelles des investissements actuels. Outre recueillir des données sur la création de capital fixe et les machines et le matériel, l'enquête recueille et distribue de l'information sur ce qui suit :

- l'utilisation de la capacité
- la réparation
- la durée de vie
- les dispositions (prix de vente, âge, valeur comptable)
- le terrain
- l'investissement mis en place par ses propres effectifs au lieu d'entrepreneurs
- les motifs du changement des investissements
- les travaux en cours
- l'actif acquis en vue de la location
- le pourcentage des investissements visant à améliorer la productivité
- l'achat d'immobilisations usagées.

Le programme a deux clients internes principaux : le Système de comptabilité nationale (SCN) et la Division de l'investissement et du stock de capital (DISC). Dans le SCN, les estimations du programme sont le fondement des estimations des investissements des entreprises et du gouvernement en capital fixe dans les comptes trimestriels, les comptes d'entrées-sorties et la productivité. L'enquête fournit au compte des revenus et dépenses un point de repère relatif aux capitaux à temps pour le quatrième trimestre de l'année de référence et des détails sur les produits avant la clôture de l'année de référence. L'enquête fournit des détails sur les produits de base pour la comparaison des entrées-sorties des immobilisations annuelles. Des données sont également fournies sur la répartition des contrats à son

propre compte pour les immobilisations. Certaines des données sont également utilisées dans les flux financiers et la balance des paiements.

À l'intérieur de la DISC, le programme fournit des données sur les dépenses en immobilisations, les retraits et la durée de vie par rapport à un modèle d'inventaire permanent servant à produire la richesse nationale et le stock de capital. À leur tour, ces données sont une composante de base principale des bilans dans le SCN. Le programme des taux trimestriels d'utilisation de la capacité tire de l'enquête de l'information sur la capacité des entreprises.

De façon plus générale, ces ensembles de données sont une ressource inestimable pour la recherche et l'établissement de politiques par secteur, comme la Banque du Canada et les Finances. Les renseignements sur les dépenses d'investissement fournissent aux analystes un indice utile des conditions du marché, tant dans l'économie dans son ensemble que dans des industries précises. Cela s'explique en partie par le fait que les dépenses en immobilisations représentent une proportion grande très variable du produit intérieur brut et que les immobilisations jouent un rôle dans la production économique.

Ces séries entrent directement dans le calcul de la formule des paiements de péréquation faits aux provinces pour la base de revenu. L'EDI fournit une série sur les machines et le matériel, les réparations, le coût des matériaux et la construction dans le secteur des administrations publiques. Ces séries sont toutes utilisées directement dans la formule.

Par ailleurs, en ce qui concerne tout spécialement la phase des intentions de l'enquête, les renseignements sur la taille relative du programme des dépenses en immobilisations prévues, tant totalisées que pour des industries précises, est un indice du point de vue que la direction des entreprises entretient au sujet des futures demandes sur le marché par rapport à la capacité de production actuelle. Les renseignements sont utilisés par les administrations et les organismes fédéraux et provinciaux, des associations professionnelles, des universités et des organisations internationales à des fins d'élaboration de politiques et mesurer l'activité régionale.

La couverture et la sélection de l'échantillon

La base de sondage comprend toutes les organisations au Canada qui peuvent investir en capital fixe. Un échantillon probabiliste est sélectionné tous les ans à même le Registre des entreprises. Chacune des enquêtes EDI est envoyée à 30 000 établissements de l'échantillon (dans un univers d'environ 2 millions), pour un total de plus de 60 000 questionnaires par année.

L'unité d'échantillonnage sélectionnée pour l'Enquête sur les dépenses en immobilisations est l'établissement, qui correspond mieux à la collecte et à la divulgation des données sur les investissements.

Avant que l'échantillonnage ne débute, toutes les unités du secteur privé qui ne font pas partie des industries de l'exploitation minière et de la fabrication sont regroupées à l'aide de la méthode suivante : tous les établissements qui ont des activités dans la même province, dans le même secteur industriel à code de six chiffres et dans la même entreprise sont regroupés en un seul superétablissement. Le revenu du superétablissement est la somme de tous les revenus des établissements qui le composent et les autres renseignements proviennent du dirigeant du groupe, soit le siège social, dans la mesure du possible, ou de l'établissement dont le revenu est le plus élevé, le cas échéant. Pour le secteur public, toutes les unités font partie de l'échantillon.

Une fois que le nouvel univers est créé à l'aide des nouveaux superétablissements, toutes les unités dont le revenu est inférieur à une certaine limite sont éliminées de la base, à moins qu'il ne s'agisse de sièges sociaux ou de laboratoires, dans quel cas les unités sont choisies avec certitude. Cette façon de faire a été instaurée pour éviter la « perte » de ces unités, qui ne produisent pratiquement aucun revenu mais qui pourraient représenter un investissement considérable.

L'échantillon est alors stratifié par emplacement géographique, classification des industries et pays de contrôle. La répartition géographique est fondée sur les 13 provinces et territoires, sans aucun autre complément. Neuf pays de contrôle ont été pris en compte dans la stratification : le Canada, les États-Unis, l'Allemagne, le Japon, la France, la Grande-Bretagne, la Suède, l'Italie et les Pays-Bas. Les autres pays ont été regroupés. Pour la stratification des industries, le SCIAN de 1997 est utilisé au niveau nécessaire à l'estimation. Si, par exemple, pour une industrie donnée, le niveau le plus désagrégé publié correspond au code SCIAN à trois chiffres, c'est ce niveau de stratification qui est retenu.

Une fois que la stratification initiale a débuté, nous calculons le coefficient de variation (CV) à cibler à l'aide de la variable du revenu pour obtenir le CV établi pour le niveau de publication le plus désagrégé — dans ce cas-ci, par province et pour divers niveaux de classification des industries.

Pour les strates à tirage partiel, la sélection repose sur un processus aléatoire afin de réduire le chevauchement avec l'EUE. Dans les strates à tirage complet, toutes les unités font partie de l'échantillon avec certitude.

Les autres sources de données et analyses

Les données tirées des enquêtes sont analysées et les chiffres finals sur l'investissement réel s'ajoutent aux données provenant d'autres sources : les permis de bâtir, les revues spécialisées, les communiqués et les rapports des entreprises. On procède ainsi pour inclure les investissements des nouvelles organisations qui n'apparaissent peut-être pas encore dans les bases des enquêtes-entreprises de Statistique Canada ou des organismes ne faisant pas partie de l'échantillon qui font de très gros investissements.

En plus de notre enquête directe auprès des établissements, le programme des dépenses en immobilisations obtient des données d'autres parties de Statistique Canada et d'autres ministères fédéraux sur les dépenses en immobilisations dans les secteurs suivants :

- l'agriculture, de la Division de l'agriculture;
- les administrations municipales, de la Division des institutions publiques;
- la construction résidentielle, de la Section des indicateurs courants de l'investissement de la DISC;
- l'extraction pétrolière et gazière (l'investissement réel), de la Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie;
- l'exploitation minière, de Ressources naturelles Canada.

Les données sont croisées pour le Canada, les provinces et les territoires par secteur industriel pour les diverses composantes de l'investissement (construction, machines et matériel, par type d'actif) et pour les deux catégories : privées et publiques. Notre toute nouvelle initiative est la production de données sur l'investissement par pays de contrôle.

En outre, il faut prendre note que toutes ces données sont diffusées en fonction de l'année civile pour en favoriser l'intégration dans les comptes nationaux et éliminer les écarts par rapport à d'autres indicateurs des immobilisations fondés sur l'année civile.

Annexe 2

Exigences du Système de comptabilité nationale en matière de statistiques principales liées au calcul du produit intérieur brut

Objet et limites

L'objet du présent document consiste à établir une série minimale de besoins en données qui permettront au Système de comptabilité nationale (SCN) de produire des repères provinciaux annuels pour le produit intérieur brut (PIB) et la production brute. Il s'agit des données que la Direction de la statistique de l'industrie (DSI) devrait présenter au SCN chaque année pour chaque province et territoire au Canada. On peut produire ces variables en menant des enquêtes ou en ayant recours à des données administratives (par exemple, les données fiscales).

Il est très important pour la DSI de fournir des données sur les « caractéristiques », notamment les recettes et les dépenses, l'emploi, la catégorie de clients, etc. Il est toutefois reconnu qu'il pourrait suffire de recueillir des données sur les caractéristiques moins souvent qu'on ne recueille les statistiques principales.

Statistiques principales

Statistiques de production

Recettes totales

Recettes totales d'exploitation¹

- Ventes à l'extérieur de l'entreprise

- Ventes de biens produits (fabriqués, récoltés ou extraits) et services offerts

- Ventes de biens achetés pour la revente (dans le même état qu'à l'achat)

- Ventes de biens remis à neuf ou reconditionnés

- Ventes au sein de l'entreprise

- Ventes de biens et services à d'autres établissements de la même entreprise

- Production à son propre compte

- Machines et matériel produits pour usage personnel

- Activités de construction pour compte propre

Dépenses courantes

- Achats de matériaux, de pièces, de services publics et de fournitures pour transformation ou pour usage personnel

- Achats de biens pour la revente (dans le même état qu'à l'achat)

- Achats de biens pour remise en état ou reconditionnement et revente subséquente

- Total des services achetés¹

- Total des dépenses

- Total des dépenses d'exploitation¹

- Total des salaires et traitements¹

- Partie des avantages sociaux de l'employé payée par l'employeur¹

- Total des dépenses de dépréciation et d'amortissement (à l'exclusion de l'amortissement des coûts prévisionnels)¹

Stock d'ouverture²

- Matières premières, composantes et fournitures achetées

- Produits en cours

- Produits finis

- Biens achetés pour la revente (dans le même état qu'à l'achat)

1. Voir l'Annexe A pour les définitions.

Stock de fermeture²

Matières premières, composantes et fournitures achetées

Produits en cours

Produits finis

Biens achetés pour la revente (dans le même état qu'à l'achat)

Autres

Destination des livraisons

Répartition des entreprises constituées/non constituées en société

Le PIB est la somme de tous les revenus ou la somme de toutes les dépenses finales (y compris les exportations nettes). Les revenus sont gagnés selon les facteurs de production (c.-à-d. travail et capital) à titre de compensation pour leur contribution à la production de biens et services. Puisque les utilisateurs des données des Comptes nationaux s'intéressent à une répartition des revenus entre le travail et le capital, le PIB contient des catégories distinctes « revenu du travail » et « autres excédents d'exploitation » (c.-à-d. revenu du capital).

Dans le cas des entreprises constituées en société (T2), il est évident que les bénéfices d'exploitation sont des revenus attribuables au capital et, par conséquent, ils font partie de la catégorie « autres excédents d'exploitation ». Toutefois, dans le cas des entreprises non constituées en société (T1), le propriétaire de l'entreprise fournit généralement son propre travail et son propre capital. Ainsi, il n'est pas évident de savoir quelle partie du profit des entreprises non constituées en société est attribuable au capital et quelle partie est attribuable au travail. Par conséquent, les profits des entreprises non constituées en société sont présentés dans une catégorie intitulée « revenu mixte », soit une combinaison du revenu du travail et du revenu du capital.

La stratification des estimations d'enquête par les T1 et T2 est nécessaire pour estimer la composante du revenu mixte du PIB.

Données provinciales

Tous les ans, il est nécessaire de recueillir toutes les statistiques principales pour chaque province. Afin de produire des statistiques provinciales exactes, les données doivent être recueillies en fonction de l'établissement dans la mesure du possible. La répartition à partir d'une unité de collecte entre les établissements dans les diverses provinces devrait être évitée dans la mesure du possible.

Données fiscales

Il y a des limites à l'utilisation des données de l'impôt sur le revenu pour calculer la production brute et le PIB. Les trois principales limites en ce qui a trait au calcul de la production brute sont les suivantes :

1. données insuffisantes pour calculer les marges commerciales;
2. données insuffisantes pour calculer la valeur de la variation matérielle (VVM) des stocks;
3. délimitation imprécise des revenus tirés de la production économique par rapport aux autres revenus.

Toute inexactitude de l'estimation de la production brute aura alors une incidence sur l'exactitude de l'estimation du PIB. Il y a deux autres limites importantes en ce qui a trait au calcul du PIB. Les voici :

2. Les données sur les stocks sont importantes principalement pour les industries produisant des biens et le commerce.

1. délimitation imprécise des dépenses liées à la production économique par rapport aux autres dépenses;
2. délimitation imprécise des salaires et traitements provenant d'autres catégories de dépenses.

Enfin, il y a deux limites qui influent sur toutes les variables des données fiscales. Les voici :

1. répartition industrielle;
2. résultat net.

Vous trouverez ci-dessous une explication de chacune de ces limites.

Marges commerciales

Dans le SCN, la production brute selon le secteur d'activité équivaut :

aux revenus provenant de la vente de biens et de services, y compris les ventes de produits achetés pour la revente
Moins les achats de produits achetés pour la revente
Plus la VVM (PEC et produits finis)

Légende :

GPRS = biens achetés pour la revente
VVM = Valeur de la variation matérielle des stocks
PEC = Produits en cours

Les données fiscales ne contiennent pas les détails nécessaires pour calculer les marges commerciales telle qu'elles sont définies par :

Ventes de biens achetés pour la revente (dans le même état qu'à l'achat)
Moins Achats de biens pour la revente (dans le même état qu'à l'achat)

Valeur de la variation matérielle des stocks

Les données fiscales ne contiennent pas les détails nécessaires pour calculer la valeur de la variation matérielle des stocks. La VVM est égale à la variation de la quantité de stocks détenus (c.-à-d. la quantité des stocks de fermeture moins la quantité des stocks d'ouverture) multipliée par le prix moyen du marché pendant la période comptable. Il s'agit d'éliminer les gains et les pertes associés à la variation des prix des produits gardés en stock et de refléter les prix du marché le plus fidèlement possible.

Dans les données fiscales, le prix unitaire dont on se sert pour calculer les stocks de fermeture peut être différent du prix unitaire dont on se sert pour calculer les stocks d'ouverture, en particulier s'il y a eu rotation des stocks. Même si la valeur des stocks est exactement la même à la fin de la période qu'elle était au début de la période, les stocks de fermeture peuvent différer des stocks d'ouverture, étant donné qu'ils peuvent être évalués à l'aide de prix unitaires différents. De plus, même si les stocks d'ouverture et de fermeture sont évalués à l'aide du même prix unitaire, le prix unitaire utilisé peut être différent du prix moyen du marché qui prévalait durant la période comptable.

Les données relatives aux stocks d'ouverture et de fermeture obtenues dans le cadre des enquêtes posent essentiellement le même problème lorsque les données sont exprimées en dollars. Toutefois, un des avantages de la méthode de l'enquête est que, dans bon nombre de cas, il est pratique d'avoir des données sur les quantités et les prix liés aux stocks. Cela facilite grandement le calcul de la VVM.

Le fait que les contribuables puissent utiliser les postes génériques (L8300 : coûts non spécifiés liés au stock d'ouverture ou L8500 : montant des coûts non spécifiés liés au stock de fermeture) au lieu d'utiliser

les postes détaillés qui précisent la catégorie des stocks est une autre limite à l'utilisation des données fiscales pour estimer la variation des stocks. Même si le contribuable utilise les postes détaillés, il n'y a pas de postes pour les stocks des biens achetés pour la revente.

Délimitation des revenus tirés de la production économique par rapport aux autres revenus

Il peut être difficile d'obtenir une bonne répartition des revenus en fonction de ceux qui sont liés à la production par rapport aux autres revenus, étant donné que les postes génériques sont souvent utilisés dans les déclarations au lieu des postes détaillés. Dans le SCN, les revenus non liés à la production doivent être exclus du calcul de la production brute.

Exemples

Il existe un poste générique, soit le 8039 (Ventes de ressources naturelles, Postes 8040 À 8053), qui est essentiellement composé de revenus liés à la production, mais les revenus suivants ne sont pas liés à la production :

- 8050 Revenus provenant des redevances
- 8051 Revenus/pertes d'une société de personnes/coentreprise – pétrole et gaz
- 8052 Revenus/pertes d'une société de personnes/coentreprise – mines

Il existe un poste générique, soit le 8229 (Autres revenus, Postes 8230 à 8250), dont certaines des composantes sont des revenus liés à la production, mais bon nombre des composantes ne sont pas des revenus liés à la production (voir ci-dessous quelques exemples).

- 8231 Gains et pertes sur devises
- 8232 Bénéfice/perte de filiales/de sociétés affiliées
- 8233 Bénéfice/perte d'autres divisions
- 8234 Bénéfice/perte de coentreprises
- 8235 Bénéfice/perte de sociétés de personnes
- 8236 Réalisation de revenus différés
- 8238 Revenus des crédits d'impôt pour redevances de l'Alberta
- 8242 Revenus de subventions et d'octrois non liés à la pêche
- 8247 Revenus de ristournes

Délimitation des dépenses liées à la production économique par rapport aux autres dépenses

Il est très difficile de séparer les dépenses liées à la production de celles qui ne le sont pas, étant donné que les postes génériques sont souvent utilisés dans les déclarations au lieu des postes détaillés. Dans le SCN, les dépenses qui ne sont pas liées à la production doivent être exclues du calcul du PIB.

Exemple

Il existe un poste générique, soit le 8519.2 (Publicité et promotion, Postes 8521 à 8524), qui est essentiellement composé de dépenses liées à la production, mais la composante suivante n'est pas liée à la production.

- 8522 Montant des dons à des associations de bienfaisance et des partis politiques

Délimitation des salaires et traitements des autres catégories de dépenses

Dans les données T2 de l'IGRF, certaines dépenses liées aux salaires et aux traitements ont tendance à être consignées dans des postes qui ressemblent à des entrées intermédiaires. Ainsi, les salaires et

traitements ont tendance à être en-dessous de leur valeur réelle, et les entrées intermédiaires ont tendance à être au-dessus de leur valeur réelle. Cela fausse la valeur du PIB.

Répartition industrielle

On ne dispose pas de renseignements suffisants pour répartir les données (comme les données de l'état des résultats) des entités légales aux établissements statistiques par l'intermédiaire de l'entreprise statistique. Répartir même une seule variable, notamment les recettes totales, serait difficile, et répartir toute une structure de recettes et de dépenses résulterait sans aucun doute en une répartition industrielle douteuse des estimations.

Résultat net

Les données T2 sont déclarées au niveau de l'entité légale. Les opérations entre les établissements de la même entité légale sont déduites. Cela fait en sorte que la production totale et les entrées intermédiaires sont équitablement sous-estimées, mais cela n'a pas d'incidence sur la valeur ajoutée.

Annexe A

Définitions

Les définitions ci-dessous ne s'appliquent qu'aux établissements qui n'offrent pas de services financiers.

Total des recettes d'exploitation

Les recettes globales d'exploitation d'un établissement comprennent tous les revenus provenant de la vente de biens et/ou de services.

Inclusions

- vente de plantes ou de produits végétaux
- vente d'animaux ou de produits animaux
- vente de minéraux, minerai, concentré, pétrole et gaz naturel
- vente de biens manufacturés
- vente de produits considérés comme des sous-produits dérivant d'un autre processus de fabrication
- vente de structures construites
- vente de biens achetés pour la revente
- vente de biens remis à neuf ou en état
- commissions et frais pour services rendus
- revenu de location ou de crédit-bail
- revenu de la génération, de la transmission ou de la livraison de services publics
- revenu de la propriété intellectuelle (redevance, droit de franchise, droit d'auteur, etc.)

Exclusions

- gains en capital, gains provenant du change sur les devises, dividendes et intérêts reçus (ces exclusions s'appliquent aux établissements qui n'offrent pas de services financiers)
- paiements reçus par suite de la participation financière à des partenariats ou à des coentreprises, et revenu d'actions des filiales
- prêts, subventions, remboursements d'impôt, remises et crédits d'impôt
- dons reçus
- prestations d'assurance reçues
- recouvrement de dépenses ou de mauvaises créances
- contre-passation des provisions de dépenses
- revenu de la vente de terrain
- revenu de l'aliénation de biens

Total des dépenses d'exploitation

Les dépenses globales d'un établissement peuvent inclure :

- toute dépense effectuée pour payer des biens et services reçus d'un autre agent économique
- les paiements à ses propres employés, ou au nom de ses propres employés, en rémunération du travail effectué
- les frais de dépréciation et d'amortissement

Exclusions

- paiements de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt foncier
- paiements pour l'acquisition de biens d'équipement (p. ex., machinerie, équipement et bâtiments)
- achats de terrain

- frais de recherches et de développement géologiques
- redevances des ressources naturelles et droits versés au gouvernement
- moins-value des stocks
- pertes en capital, pertes découlant du taux de change, dividendes et intérêts payés (ces exclusions s'appliquent aux établissements qui n'offrent pas de services financiers)
- paiements à d'autres personnes pour leur participation financière à des partenariats ou à des coentreprises, paiement du profit des actions à la société mère
- cadeaux et dons de charité
- dépense et provision pour créances irrécouvrables
- dépense et provision pour pertes sur prêts
- amortissement de biens incorporels autres que les logiciels, les recherches et le développement géologiques
- amortissement des ressources naturelles

Total des services achetés

Inclusions

- paiement de commissions et de frais pour services rendus
- frais de location ou de crédit-bail
- primes d'assurance versées (autres que les primes versées au nom des employés, qui entrent dans la part de l'employeur des avantages sociaux des employés)
- frais de réparation
- frais de franchise
- frais d'utilisation de la propriété intellectuelle d'une autre partie (droits d'auteur, marques de commerce, etc.)
- paiements à des consultants ou à des entrepreneurs
- paiements à d'autres établissements pour faire des travaux sur mesure ou de réparation sur le matériel ou les produits qui sont la propriété de l'établissement étudié.

Total des salaires et traitements

Inclusions

- traitements, salaires, primes et commissions versés aux employés (y compris les gestionnaires)
- émoluments du conseil d'administration
- rémunération de l'employé sous forme de biens et de services

Exclusions

- paiements à des consultants ou à des entrepreneurs (catégorie des services achetés)
- paiements à d'autres établissements pour faire des travaux sur mesure ou de réparation sur le matériel ou les produits qui sont la propriété de l'établissement étudié (catégorie des services achetés)

Part de l'employeur des avantages sociaux

Inclusions

- contribution de l'employeur à l'assurance-emploi, au Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec, et à tout autre régime d'assurance, fonds de pension ou autre programme d'avantages sociaux de l'employé.

Exclusions

- primes et commissions versées au personnel (y compris les gestionnaires)

Total des frais de dépréciation et d'amortissement

Inclusions

- dépréciation de la machinerie et de l'équipement
- dépréciation des structures fixes
- amortissement des logiciels
- amortissement des dépenses de recherches et de développement géologiques

Exclusions

- amortissement des dépenses de recherche et de développement, des charges reportées, du fonds de commerce, des brevets, des franchises, des droits d'auteur, des marques de commerce et de tout bien incorporel autre que les logiciels et les frais de recherches et de développement géologiques
- amortissement des ressources naturelles